Jean Gaichiez l'aîné

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1665 Théologal de Soissons

Né à Condom (Gers) en Novembre 1647

Mort à Paris, le 5 mai 1731.

---

de l'Académie de Soissons 23 Xbre 1705

JESVS
MARIA

Notes biographiques et bibliographiques

E. Bonnardet

prêtre de l'oratoire

Archiviste.

Révérend Père Bonnardet

au Presbytère de St.-Eustache

Paris

JEAN GALCHES
MORT EN 1731

MORT EN 1731

JEAN GAICHIES
MORT EN 1731

GAICHIES

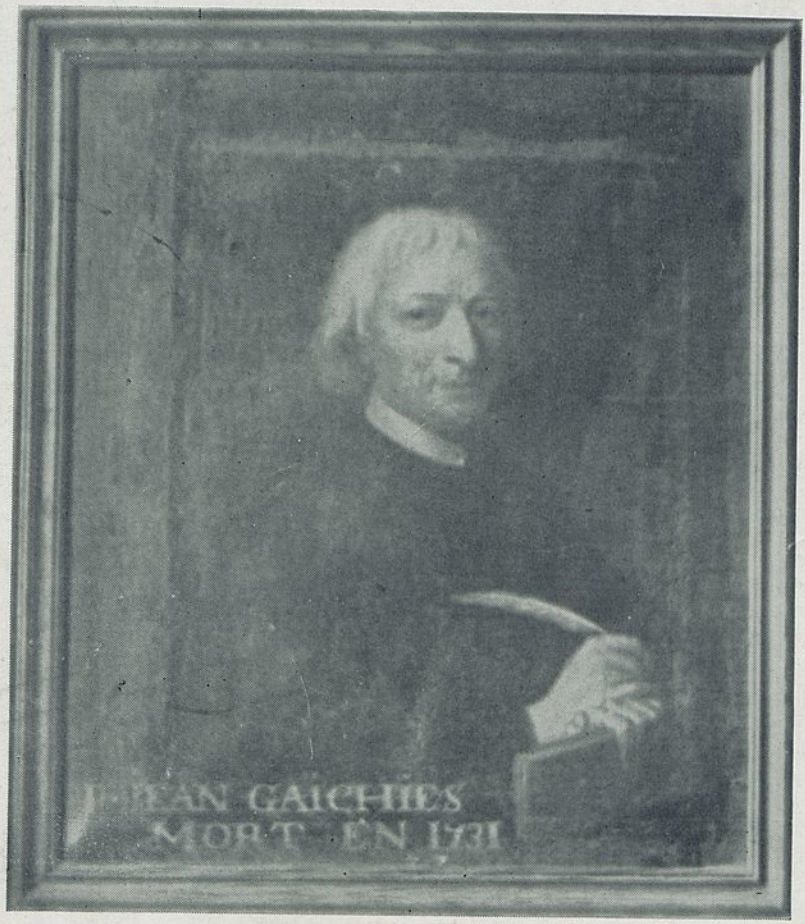

Le P. Jean Gaichiès,

d'après un portrait à l'huile conservé au Collège de Juilly.

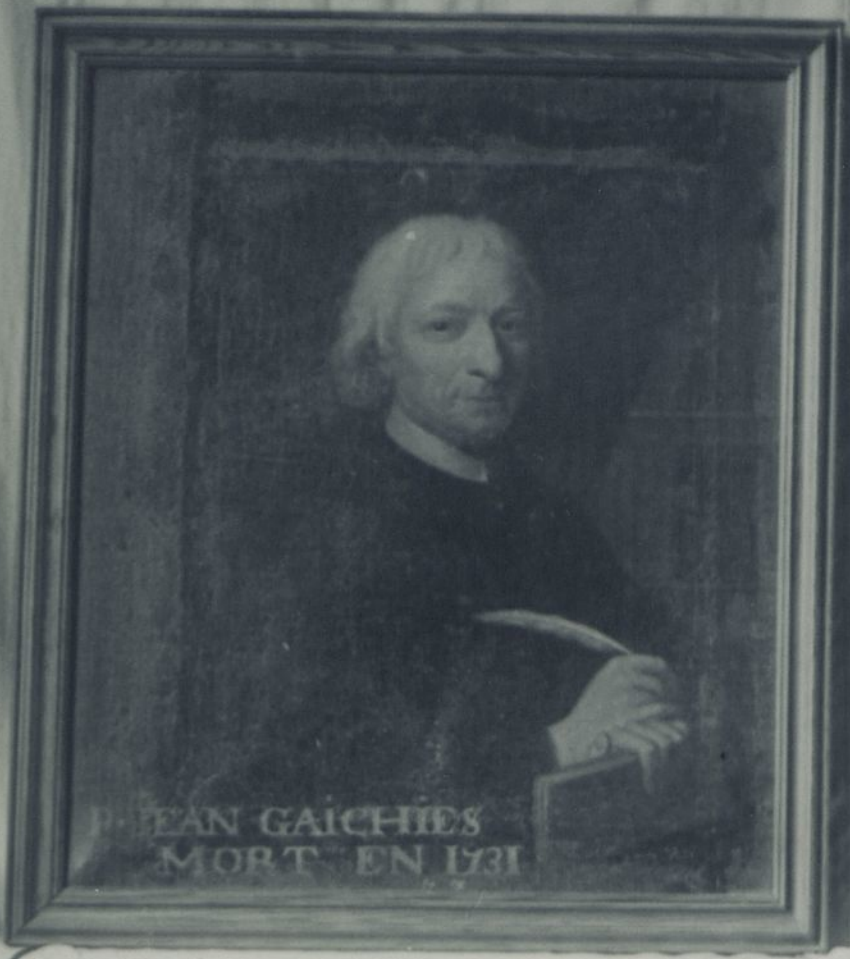
EAN GAICHIES
MORT EN 1731

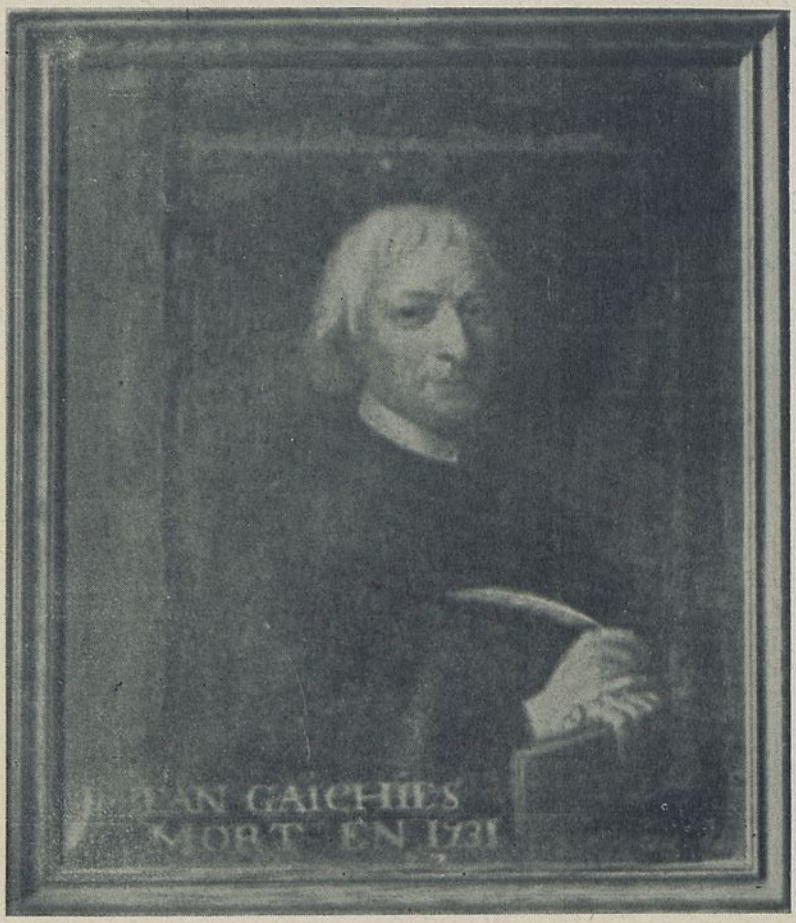

Le P. Jean Gaichiès,

d'après un portrait à l'huile conservé au Collège de Juilly.

Le P. Gaichies.

~~reproduit~~
portrait d'après le tableau de Jully

voir : Iconographie

Jacques Philippe de Lavarde
chanoine de S. Jacques de l'Hôpital
né à Paris le 14 août 1698
† le 24 Nov. 1760

Des faits inexplicables par des causes purement naturelles, des prodiges, ainsi s'exprimait l'autorité civile ; l'Eglise, dans sa liturgie, y a reconnu de véritables miracles.

Jean-Marie Vianney pouvait mourir ; il avait amplement accompli la mission providentielle pour laquelle Dieu l'avait choisi : rendre le surnaturel évident à un siècle qui ne voulait plus du surnaturel.

Un libre penseur de cette région sentit le coup et ne craignit pas de le marquer par cette amère réflexion : « Il est fâcheux que le curé d'Ars soit venu troubler le XIXe siècle. »

Mais de nos poitrines à nous sortira ce cri de joie : « Heureux le XIXe siècle d'avoir reçu de Dieu et donné au monde, en la personne d'un curé d'Ars, la contradiction vivante de la plus fondamentale et de la plus dangereuse de ses erreurs ! »

Notre siècle lui aussi, malgré des progrès dont nous nous réjouissons, a besoin d'une telle leçon. Puisse-t-il trouver un autre saint pour la lui présenter triomphale ! Mais que chacun de nous, pour son humble part, contribue à la lui donner ! Prêtres ou laïques, pères et mères de famille, jeunes gens chrétiens, savants ou ignorants, faibles ou forts, riches ou pauvres, efforçons-nous, par notre foi et par notre vie, de rayonner sur le monde contemporain comme des ostensoirs de Dieu ! Ainsi soit-il !

† ALFRED, cardinal BAUDRILLART.

GRAINS DE SÉNEVÉ

La joie descend ; la souffrance monte.

*
**

« Que votre règne arrive ; que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel. » Prière fondamentale que, presque tous, nous avons le malheur de répéter chaque jour sans y attacher aucun sens !

*
**

La douceur est la plénitude de la force. La foudre ? c'est la force brisée, qui rugit, qui écrase un homme, un arbre. Pauvre force ! La force entière ? c'est cette force douce qui porte notre globe et tous les astres en se jouant.

GRATRY.

Essais de Bibliographie oratorienne

X. — Jean GAICHIÈS,

Prêtre de l'Oratoire,
Membre de l'Académie de Soissons (1705).

I. — *Curriculum vitæ.*

Le nom s'écrivait en réalité Gaichiès ; mais se prononçait Gaichiéz, d'où les deux orthographes. On trouve même Gaychières.

Novembre 1647, naissance à Condom (Gers) et non en 1648 comme le disent maintes biographies. Fils de Jean Gaichiès, procureur au présidial et de Jeanne Frise. Brillantes études au collège de sa ville natale que les Oratoriens dirigent depuis 1628.

29 novembre 1665, manifestant le désir d'entrer dans la Congrégation, il est admis à l'Institution d'Aix-en-Povence, n'étant encore âgé que de 18 ans. Il joignait à des talents rares des mœurs pures, une piété tendre et un caractère de politesse, de modestie et de bonté qui lui gagnèrent le cœur de toutes les personnes qui le connurent. Les écoliers mêmes, qu'un esprit de légèreté et d'indépendance empêche si souvent de rendre justice à leurs maîtres, lui furent partout extrêmement attachés et se sont toujours fait un plaisir de lui donner des marques de leur reconnaissance et de vanter toutes les belles qualités qu'ils avaient admirées en lui.

Un frère plus jeune, appelé également Jean, entra lui aussi à l'Oratoire, prêcha avec succès à Paris et dans les provinces et mourut à Saumur le 4 octobre 1754.

6 décembre 1666, on l'envoie au séminaire d'Avignon refaire une année de philosophie. C'était presque la règle à l'Oratoire.

Octobre 1667, au collège de Marseille où il reste 5 ans, régentant la 4e, la 3e pendant deux ans, la 2e également pendant deux ans.

29 juillet 1672, ordre de se rendre au collège de Pézenas pour la rhétorique.

1er août 1673, ordre d'aller à N.-D. des Ardilliers de Saumur, la grande école de théologie de l'Oratoire. Il est ordonné prêtre à la Trinité en 1674.

25 juillet 1675, ordre d'aller régenter la rhétorique au collège de Montbrison. Mais il n'y reste pas longtemps.

Le 17 décembre 1675, s'ouvrait le collège que Mgr Charles de Bourlon venait de fonder en sa ville épiscopale de Soissons. En sa qualité de régent de rhétorique, le P. Gaichiès prononce le discours d'usage en présence de l'évêque, du Prince de Condé, de la noblesse et du corps de ville. Son discours fut fort goûté et donna une haute idée de son éloquence. Il avait déjà tous les talents qu'on peut désirer dans un orateur chrétien.

En juillet 1678, voulant permettre à tous ces talents de se perfectionner, les supérieurs envoient le P. Gaichiès de nouveau à Saumur pour trois ans. Tout en travaillant la théologie et les Pères, il prêchera à Saumur même et dans les diocèses voisins.

Le 6 novembre 1680, le P. de Sainte-Marthe manifeste le désir de lui confier un poste de directeur à St.-Magloire. Le Père Gaichiès se récuse, préférant se donner tout entier à la prédication.

En janvier 1681, il est donc envoyé à N.-D. des Vertus à Aubervilliers, la grande école des missionnaires de l'Oratoire.

Le 15 juin 1682, il n'a encore que 35 ans. Mais le P. de Sainte-Marthe, qui l'apprécie à sa juste valeur, le nomme supérieur de la maison d'Avignon, le poste le plus important et le plus délicat du département de Provence, Avignon faisant alors partie des Etats pontificaux.

Il fait aux ecclésiastiques de la ville des Conférences sur l'Ecriture sainte, devant Mgr le Vice-légat, prêche la fête de la Présentation chez les Ursulines, les quarante heures à l'Oratoire, le carême à Saint-Dizier, des missions à Eyragues, Noves, Saint-Savournin, Sarrians, Graveson, prenant la parole plusieurs fois chaque jour. Le 19 septembre 1683, aux exercices du jubilé, il parle à la cathédrale pour demander le secours du ciel contre les Turcs qui assiégeaient Vienne. Le 25 du même mois Monsieur le Doyen, suivi de trois chanoines, vient l'inviter à donner le panégyrique de St. Agricole, et les fêtes terminées, revient le remercier, suivi cette fois de cinq chanoines, en signe de satisfaction et de reconnaissance.

Tous ces sermons lui firent bien vite la réputation d'un des meilleurs prédicateurs de son temps et ses qualités personnelles lui concilièrent l'estime de tous. Mgr Hyacinthe Libelli, des Frères prêcheurs, archevêque d'Avignon, charmé de ses vertus et de son savoir, lui donna toute sa confiance tant qu'il vécut et le nomma en mourant (1684) son exécuteur

testamentaire conjointement avec les cardinaux Altiéri et Carpagna. Voulant lui laisser une marque particulière de son estime, ce prélat lui légua par son testament un fort beau tableau représentant Saint Jean-Baptiste, son patron. Jusqu'à la Révolution on admirait cette toile dans l'église de l'Oratoire.

Comme les Pères de la Doctrine chrétienne sollicitaient en 1685 à Rome la béatification du Vénérable César de Bus, leur fondateur, le P. Gaichiès, se joignant à eux, écrivit au Pape Innocent XI au nom de la Communauté dont il était le chef. Sa lettre, rédigée dans le meilleur latin, fut admirée à la Cour Pontificale. *Le Journal des Savants* de 1739 l'a reproduite.

Le 4 avril 1686, il lui est permis de faire un voyage à Condom pour ses affaires domestiques : c'était le premier depuis 21 ans qu'il appartenait à l'Oratoire.

L'évêque de Condom, Jacques de Goyon de Matignon, qui connaissait son mérite, n'oublia rien pour le retenir dans son diocèse, lui offrant le poste d'archiprêtre de la cathédrale. Le P. Gaichiès refuse et retourne à la maison d'Aubervilliers, son port d'attache. Il va donner successivement :

En 1687, le carême à Ste Croix d'Orléans et l'avent à la cathédrale de Soissons ;

en 1688, le carême à Montbrison et l'avent aux Accoules de Marseille ;

en 1689, le carême et l'avent à Grenoble ;

en 1690, le carême à Soissons, à l'abbaye de N.-Dame, demandé spécialement par l'abbesse, Mme de la Rochefoucauld ; l'avent en l'église de la maison oratorienne de St.-Honoré, à Paris, où il réside maintenant ;

en 1691, le carême à St.-Honoré, l'avent à St.-Benoît ;

en 1692, le carême dans la cathédrale de Soissons, l'avent à Paris, à Saint-Louis en l'Isle.

Le 18 octobre 1692, le nouvel évêque de Soissons, Fabio Brulart de Sillery, plus persuasif que les autres prélats, vint à bout de le retenir et de lui faire accepter la théologale de son église. Usant d'une procédure plus aisée, il lui avait donné d'abord une chapelle qu'il permuta avec M. Trépagne de Ménerville le 6 novembre suivant.

Pour pouvoir occuper une théologale, le P. Gaichiès devait être docteur en théologie. Voulant activer les choses, l'évêque l'adresse au Père de Carné, jésuite, professeur en l'Université de Bourges, alors à Paris, entre les mains duquel il prêta serment et « qui eut l'honnêteté de lui envoyer ses lettres sans l'obliger d'accomplir un aussi long voyage ». Revenant plus tard sur cet incident, le P. Gaichiès dira, dans

un mémoire écrit de sa main, « qu'il se repent de s'être gradué de cette manière sur les raisons excellentes qu'il avait lues dans les ouvrages de l'abbé de Sainte-Beuve ».

Le dimanche 9 avril 1693, le P. Gaichiès « fait l'ouverture de la théologale par un discours composé exprès, auquel l'évêque fut présent et qui charma toute l'assistance ».

Voilà donc le P. Gaichiès fixé pour 30 ans à Soissons. Il veut conserver sa modeste cellule au collège que dirigeait l'Oratoire. A 4 heures et demie du matin, il arrivait toujours le premier pour l'oraison faite en commun, puis allait aux Matines de la cathédrale, célébrait la Messe et confessait toute la matinée. Il était à la fois l'exemple et les délices des jeunes régents par une vertu qui n'avait rien que d'aimable et par un caractère de douceur et de gaîté qu'il a conservé jusqu'à sa mort.

Mgr de Sillery, connaissant le prix d'un tel ouvrier, lui avait donné toute sa confiance, l'emmenait avec lui pour ses visites épiscopales et l'employait avec succès dans toutes les affaires difficiles. Mais il mourut le 19 novembre 1714. Son successeur, Mgr Languet n'eut pas pour lui les mêmes sentiments et par ses tracasseries mesquines le fit verser par dépit dans le jansénisme auquel il n'avait jusque-là donné aucune marque extérieure de sympathie.

Les fonctions de son bénéfice n'empêchèrent pas le P. Gaichiès de prêcher plusieurs avents et carêmes en différentes villes de province et à Paris ; mais le détail de ces prédications n'a pas été conservé.

En janvier 1723, mis en demeure de signer le Formulaire, le P. Gaichiès donne sa démission de la théologale et se retire à la maison de la rue St.-Honoré. La population de Soissons l'accompagne jusqu'aux portes de la ville. Le Chapitre, plein d'estime pour cet éminent collègue qu'il perdait, le reconnut pour « chanoine honorable » et lui en fit expédier un acte en bonne forme. Le Chapitre y témoigne avec quelle peine et quels regrets il a appris son départ et rend témoignage avec quelle piété, quelle édification et quelle vie exemplaire il s'est toujours comporté. Il jouira des droits et privilèges des anciens ; sa stalle lui sera conservée au chœur et son nom sur le matricule de l'église.

Le 5 mai 1731, le P. Gaichiès, âgé de 83 ans et 6 mois, s'éteint doucement et sans souffrances, dans sa cellule de la rue St.-Honoré, après une maladie de trois mois supportée non seulement avec patience, mais avec une joie bien marquée d'aller jouir de Dieu.

II. — *Ouvrages imprimés.*

I. — En 1685, *Lettre au Pape Innocent* XI pour demander la béatification de César de Bus, fondateur de la Congrégation de la Doctrine chrétienne. Elle est en beau latin. Elle a été reproduite dans le *Journal des Savants* de 1739.

II. — *L'art de la prédication ou Maximes sur le ministère de la chaire, par M*** P. D. L. O.*, Paris, 1711, chez Le Breton, in-12.

— *Le même,* Paris, 1711, chez Damien Beugnié, in-12.

— *Le même,* Toulouse, 1712, in-12, sous le nom de Massillon.

— *Le même,* Paris, 1712, in-12, avec encore le nom de Massillon.

— *Le même,* nouvelle édition, Nancy, Cusson, 1729, in-12, de 296 p., 4 ff. Anonyme.

— *Le même,* à Paris, 1729, chez Damien Beugnié, 1729, in-12 de 284 p., sous le nom de Massillon.

Le premier, l'éditeur de Toulouse en 1712, mit l'ouvrage sous le nom de Massillon, « ayant cru reconnaître l'empreinte de son génie. » Le grand orateur protesta en disant : « Je voudrais bien l'avoir fait ».

Toutes ces éditions avaient été données à l'insu de l'auteur qui, mécontent qu'on les eût fait paraître sans sa participation, retoucha son travail, le corrigea avec soin, y ajouta de nouvelles maximes, y mit plus d'ordre et obtint pour le faire imprimer de nouveau l'approbation de l'abbé Cherier ; mais il mourut avant que d'avoir pu exécuter son dessein.

Son ami, l'abbé Jacques Philippe de Lavarde, chanoine de St.-Jacques-l'Hôpital, termina l'édition, ajoutant une préface, un éloge en latin de l'auteur, éloge « en style lapidaire », dit le catalogue de Goujet et les discours académiques. Le tout sous le titre de :

Maximes sur le ministère de la chaire, corrigées et augmentées par l'auteur et discours académiques, par le P. Gaichiès, prêtre de l'Oratoire et membre de l'Académie de Soissons, Paris, Veuve Estienne et fils, 1739, in-12.

— *Le même,* Paris, Veuve Estienne et fils, 1743, in-12, de XII, 332 pages. Voir à la Bibliothèque de Rouen, Mss. Lobbe, 6505 : Etat des livres de fonds des frères Estienne qui seront vendus le 7 avril 1781 : Gaichiès... Maximes..., in-12. Ce volume était alors leur propriété entière.

— *Le même,* traduit en allemand, par Ch. Messerschmidt, 1757.

— *Le même,* Paris, 1763.

— *De l'éloquence de la chaire, ou nouveau manuel des Orateurs sacrés, contenant* : 1° *les dialogues sur l'éloquence en général et sur celle de la chaire en particulier, par Fénelon* ; 2° *les Maximes sur le ministère de la chaire, par le R. P. Gaichiès, de l'Oratoire* ; 3° *une notice critique des orateurs sacrés tant anciens que modernes*. Paris, an XII (1804), in-12, de 456 pages. Edition due aux soins de L. Dubroca, ancien doctrinaire, puis libraire, qui donna vers 1810 des cours publics de déclamation.

— *Le même*, Paris et Besançon, Gauthier, 1825, in-12 de XVIII, 279 pages.

— *Le même*, Louvain, chez Valinthout et Vanderzonde, 1832, in-12 de VIII, 152 pages.

— *L'art de prêcher, par le P. de Villiers, suivi des Maximes sur le ministère de la chaire, par le P. Gaichiès, et du Curé de campagne en chaire, par l'abbé Lobry*, Paris, in-12.

« L'ouvrage du P. Gaichiès est divisé en 2 parties. Dans la première, il examine le prédicateur lui-même et tous les talents qui le perfectionnent. Il traite de la mission, des talents en général, de l'esprit, de la science, des mœurs, de la mémoire, de l'action, de l'air, du geste, de la voix et de la véhémence ; d'où onze chapitres. Dans la deuxième, il parle du sermon et de ses différentes espèces : l'homélie, le discours moral, les conférences par demandes et par réponses, les mystères, les panégyriques, les vêtures et professions religieuses, les oraisons funèbres et les controverses. Il détaille les parties du sermon, les ornements dont il est susceptible. Il emploie pour cela 20 chapitres dans lesquels il parle du texte, de l'exorde, des compliments, de la division, de la disposition, des principes, des preuves, des citations, des pensées, des amplifications, des passions, des figures, des similitudes, des exemples, de l'élégance du style, du détail, des portraits, de la péroraison. Dans le 21me et dernier chapitre il traite du fruit du sermon pour le prédicateur même.

« Les chapitres sont divisés en plusieurs maximes entre lesquelles on a mis un chiffre pour en marquer le nombre. La plupart sont fort courtes et n'excèdent pas 3 ou 4 lignes. Il y en a quelques-unes sous des titres qui ne les amènent pas nécessairement ; mais cette espèce de dérangement est rare ». (*Dict. des prédicateurs*, 2e Partie, p. 385).

III. — *Discours académiques*. Ces discours publiés par l'abbé de Lavarde ont servi à acquitter l'Académie de Soissons de l'hommage qu'elle rend tous les ans avec plaisir à l'Académie française. On peut assurer qu'ils ont captivé les suffrages de cette célèbre compagnie ; qu'elle y a trouvé de l'élégance,

de la force, de la majesté, de grands sentiments, un savoir bien ménagé, de la pureté dans le langage et une noble simplicité dans l'expression (Ibid.) Il y a 10 discours.

Le 1er discours prononcé à l'Académie de Soissons dans la salle de l'évêché le 23 Décembre 1705 ;

Le 2me contre la lecture des livres de galanterie ;

Le 3me sur les compliments que l'on fait en chaire ;

Le 4me sur les progrès de la langue française ;

Le 5me, que le style concis n'est pas le style des orateurs (1720) ;

Le 6me, jusqu'où doit aller la docilité des auteurs qui exposent leurs ouvrages à la critique (1713) ;

Le 7me, que dans les actions publiques il faut être touché pour toucher (1722) ;

Le 8me, l'accord des armes et des lettres (1716) ;

Le 9me, Louis le Grand a rendu célèbre l'Académie française pour inspirer à son successeur l'amour des lettres (14 septembre 1717) ;

Le 10me, dialogue sur l'usage des proverbes qui ne sont pas du goût de la langue française dans le discours sérieux.

Il y a encore dans ce volume quelques pièces de poésies faites à l'occasion de ses discours et sur les traits qui avaient le plus frappé.

IV. — *Recueil de lettres spirituelles sur divers sujets de morale et de piété du P. Quesnel,* Paris, François Barrois, 1721, 3 vol. in-12. Le 1er volume renferme les lettres adressées par Quesnel à l'abbé de Héricourt, doyen du chapitre de Soissons, très lié avec le P. Gaichiès.

V. — *Sermons du feu Père André Terrasson, prêtre de l'Oratoire, pour le carême et autres temps de l'année.* Paris, Babuty, 1726, 4 volumes in-12. Le P. Gaichiès, l'éditeur de ces 4 volumes, avait « composé une longue préface historique, où il examinait les différentes manières et les styles des prédicateurs. Mais le P. Général de l'Oratoire n'en a pas voulu permettre l'impression. Le P. Gaichiès l'envoya à l'Académie de Soissons pour être jointe à ses autres ouvrages, dont ces Messieurs veulent donner une édition complète avec quelques observations sur ses Maximes pour l'éloquence ». (*Bonardi*).

III. — *Ouvrages manuscrits*

Le P. Gaichiès avait laissé plusieurs manuscrits précieux :

1). *de l'illusion de certains éloges funèbres* dans un Essai de celui de Tibère.

2). *de la croix de Saint Louis.*

3). *du vrai goût de l'éloquence de la chaire.* C'est la grande préface composée pour l'édition des œuvres du P. André Terrasson.

4). *Joseph, fils de Jacob,* histoire de l'Ecriture Sainte expliquée par un théologal dans ses prédications en l'Eglise cathédrale de Soissons. C'est son fameux carême de 1704, dont nous avons commencé la publication dans cette Revue, avec un Avant-propos. Mss. autographe de 245 pages in-8°.

Des sermons du P. Gaichiès nous ne connaissons pas autre chose : il les détruisait impitoyablement lui-même dès qu'ils avaient été prononcés.

5). Les archives de l'Oratoire conservent une lettre du P. Gaichiès.

IV. — *Sources à consulter* :

I. — *Manuscrits.*

1). Arch. départ. de Vaucluse : *Journal de la maison d'Avignon.* Notes laissées par le P. Gaichiès lui-même.

2). BONARDI : *Bibliothèque de l'Oratoire,* p. 345, 346.

3). BOUGEREL : *Bibliot. oratorienne,* T. II, p. 230.

4). BICAÏS : *Notice de l'Oratoire de France,* T. II, p. 387.

5). ADRY : *Bibliot. des écrivains de l'Oratoire,* T. III, p. 4.

II. — *Imprimés.*

MORÉRI : Dict. I suppl. — MICHAUD : Biog. univ. Paris 1816, T. XVI, p. 270, 271, notice bien faite. — CHAUDON DELANDINE : Dict. historique, Paris, 1822, T. XI, p. 305. — PÉRENNES : Biog. univ. Paris, 1848, T. V. p. 306. — Dictionnaire portatif des prédicateurs, Lyon, Bruyset-Ponthus, 1757, 2me Partie, p. 385. — GOUJET : Bibl. française, T. II, p. 460. — ABBÉ DESFONTAINES : Observations sur les écrits modernes, T. XVII, Lett. 244. — GIBERT : Jugement des savants sur les auteurs qui ont traité de la rhétorique, Paris, 1713, T. III, p. 456. — DUGUET : Lettre du 6 juin 1711. — Nécrologe des plus célèbres défenseurs de la vérité au XVIII s., 1760, Ire Partie, p. 163. — Appelants célèbres, 1753, p. 39-41. — LABELLE : Nécrologe des Appelants, 1755, p. 537. — Nouvelles Ecclésiastiques : 10 juin 1731, 21 juin 1731, 1746. — QUÉRARD : France litt. Paris, Didot, 1830, T. III, p. 232. — Supercheries, Paris, 1850, T. III, p. 206. — BARBIER : Supercheries litt., Paris, Féchoz, 1882, T. II, p. 1071. — Anonymes, III, 95. — CHÊTELAT : Etude sur Duguet, Paris, Thorin, 1877, p. 335. — INGOLD : Suppl. de bibl. oratorienne. Paris, Téqui, 1882. — Le P. HONORÉ :

Réflexions sur les règles de la critique, T. I, p. 73. — Mém. de littérature et d'histoire, T. VIII, partie I.

V. — *Distinctions.*

Elu membre de l'Académie de Soissons, le 23 décembre 1705.

VI. — *Portrait.*

Aucun portrait gravé du P. Gaichiès ; mais on conserve au collège de Juilly un portrait à l'huile, tête demie-grandeur, non signé, de belle facture. La physionomie est fine et très expressive. Nous en donnons ici la première reproduction.

E. BONNARDET

GRAINS DE SÉNEVÉ

L'appel du Christ.

« Chaque jour des milliers de chères créatures quittent des châteaux et des chaumières, des palais et des boutiques, pour consacrer à Dieu leur cœur, leur âme, leur corps virginal, leurs affections, leur vie. Chaque jour des enfants de grande race et de grand cœur, et d'autres d'un cœur bien plus grand que leur fortune, se vouent, au matin de leur vie, à un époux immortel. Ce spectacle journalier, nous-même qui en parlons, l'avons vu et en avons souffert. Ce qui nous était apparu dans l'éloignement des temps et sur les livres, est arrivé véritablement un jour sous nos yeux pleurant d'angoisse paternelle. Mais quel est donc cet amant invincible, mort sur un gibet il y a tant de siècles, qui attire à lui la jeunesse, la beauté, l'amour, qui se montre aux âmes avec une splendeur et un attrait auxquels elles ne peuvent résister, et qui les assaille subitement et en fait sa proie, qui nous ravit encore vive la chair de notre chair et s'abreuve de notre sang le plus pur ? Qui est-il ? Est-ce un homme ? Non, c'est un Dieu. Et l'amour de ces âmes est la revanche qu'elles donnent à l'amour d'un Dieu crucifié pour elles ».

(MONTALEMBERT, *Les Moines d'Occident*).

25 juillet 1675, ordre d'aller régenter la rhétorique au collège de Montbrison. Mais il n'y reste pas longtemps.

Le 17 décembre 1675, s'ouvrait le collège que Mgr Charles de Bourlon venait de fonder en sa ville épiscopale de Soissons. En sa qualité de régent de rhétorique, le P. Gaichiès prononce le discours d'usage en présence de l'évêque, du Prince de Condé, de la noblesse et du corps de ville. Son discours fut fort goûté et donna une haute idée de son éloquence. Il avait déjà tous les talents qu'on peut désirer dans un orateur chrétien.

En juillet 1678, voulant permettre à tous ces talents de se perfectionner, les supérieurs envoient le P. Gaichiès de nouveau à Saumur pour trois ans. Tout en travaillant la théologie et les Pères, il prêchera à Saumur même et dans les diocèses voisins.

Le 6 novembre 1680, le P. de Sainte-Marthe manifeste le désir de lui confier un poste de directeur à St.-Magloire. Le Père Gaichiès se récuse, préférant se donner tout entier à la prédication.

En janvier 1681, il est donc envoyé à N.-D. des Vertus à Aubervilliers, la grande école des missionnaires de l'Oratoire.

Le 15 juin 1682, il n'a encore que 35 ans. Mais le P. de Sainte-Marthe, qui l'apprécie à sa juste valeur, le nomme supérieur de la maison d'Avignon, le poste le plus important et le plus délicat du département de Provence, Avignon faisant alors partie des Etats pontificaux.

Il fait aux ecclésiastiques de la ville des Conférences sur l'Ecriture sainte, devant Mgr le Vice-légat, prêche la fête de la Présentation chez les Ursulines, les quarante heures à l'Oratoire, le carême à Saint-Dizier, des missions à Eyragues, Noves, Saint-Savournin, Sarrians, Graveson, prenant la parole plusieurs fois chaque jour. Le 19 septembre 1683, aux exercices du jubilé, il parle à la cathédrale pour demander le secours du ciel contre les Turcs qui assiégeaient Vienne. Le 25 du même mois Monsieur le Doyen, suivi de trois chanoines, vient l'inviter à donner le panégyrique de St. Agricole, et les fêtes terminées, revient le remercier, suivi cette fois de cinq chanoines, en signe de satisfaction et de reconnaissance.

Tous ces sermons lui firent bien vite la réputation d'un des meilleurs prédicateurs de son temps et ses qualités personnelles lui concilièrent l'estime de tous. Mgr Hyacinthe Libelli, des Frères prêcheurs, archevêque d'Avignon, charmé de ses vertus et de son savoir, lui donna toute sa confiance tant qu'il vécut et le nomma en mourant (1684) son exécuteur

testamentaire conjointement avec les cardinaux Altiéri et Carpagna. Voulant lui laisser une marque particulière de son estime, ce prélat lui légua par son testament un fort beau tableau représentant Saint Jean-Baptiste, son patron. Jusqu'à la Révolution on admirait cette toile dans l'église de l'Oratoire.

Comme les Pères de la Doctrine chrétienne sollicitaient en 1685 à Rome la béatification du Vénérable César de Bus, leur fondateur, le P. Gaichiès, se joignant à eux, écrivit au Pape Innocent XI au nom de la Communauté dont il était le chef. Sa lettre, rédigée dans le meilleur latin, fut admirée à la Cour Pontificale. *Le Journal des Savants* de 1739 l'a reproduite.

Le 4 avril 1686, il lui est permis de faire un voyage à Condom pour ses affaires domestiques : c'était le premier depuis 21 ans qu'il appartenait à l'Oratoire.

L'évêque de Condom, Jacques de Goyon de Matignon, qui connaissait son mérite, n'oublia rien pour le retenir dans son diocèse, lui offrant le poste d'archiprêtre de la cathédrale. Le P. Gaichiès refuse et retourne à la maison d'Aubervilliers, son port d'attache. Il va donner successivement :

En 1687, le carême à Ste Croix d'Orléans et l'avent à la cathédrale de Soissons ;

en 1688, le carême à Montbrison et l'avent aux Accoules de Marseille ;

en 1689, le carême et l'avent à Grenoble ;

en 1690, le carême à Soissons, à l'abbaye de N.-Dame, demandé spécialement par l'abbesse, Mme de la Rochefoucauld ; l'avent en l'église de la maison oratorienne de St.-Honoré, à Paris, où il réside maintenant ;

en 1691, le carême à St.-Honoré, l'avent à St.-Benoît ;

en 1692, le carême dans la cathédrale de Soissons, l'avent à Paris, à Saint-Louis en l'Isle.

Le 18 octobre 1692, le nouvel évêque de Soissons, Fabio Brulart de Sillery, plus persuasif que les autres prélats, vint à bout de le retenir et de lui faire accepter la théologale de son église. Usant d'une procédure plus aisée, il lui avait donné d'abord une chapelle qu'il permuta avec M. Trépagne de Ménerville le 6 novembre suivant.

Pour pouvoir occuper une théologale, le P. Gaichiès devait être docteur en théologie. Voulant activer les choses, l'évêque l'adresse au Père de Carné, jésuite, professeur en l'Université de Bourges, alors à Paris, entre les mains duquel il prêta serment et « qui eut l'honnêteté de lui envoyer ses lettres sans l'obliger d'accomplir un aussi long voyage ». Revenant plus tard sur cet incident, le P. Gaichiès dira, dans

un mémoire écrit de sa main, « qu'il se repent de s'être gradué de cette manière sur les raisons excellentes qu'il avait lues dans les ouvrages de l'abbé de Sainte-Beuve ».

Le dimanche 9 avril 1693, le P. Gaichiès « fait l'ouverture de la théologale par un discours composé exprès, auquel l'évêque fut présent et qui charma toute l'assistance ».

Voilà donc le P. Gaichiès fixé pour 30 ans à Soissons. Il veut conserver sa modeste cellule au collège que dirigeait l'Oratoire. A 4 heures et demie du matin, il arrivait toujours le premier pour l'oraison faite en commun, puis allait aux Matines de la cathédrale, célébrait la Messe et confessait toute la matinée. Il était à la fois l'exemple et les délices des jeunes régents par une vertu qui n'avait rien que d'aimable et par un caractère de douceur et de gaîté qu'il a conservé jusqu'à sa mort.

Mgr de Sillery, connaissant le prix d'un tel ouvrier, lui avait donné toute sa confiance, l'emmenait avec lui pour ses visites épiscopales et l'employait avec succès dans toutes les affaires difficiles. Mais il mourut le 19 novembre 1714. Son successeur, Mgr Languet n'eut pas pour lui les mêmes sentiments et par ses tracasseries mesquines le fit verser par dépit dans le jansénisme auquel il n'avait jusque-là donné aucune marque extérieure de sympathie.

Les fonctions de son bénéfice n'empêchèrent pas le P. Gaichiès de prêcher plusieurs avents et carêmes en différentes villes de province et à Paris ; mais le détail de ces prédications n'a pas été conservé.

En janvier 1723, mis en demeure de signer le Formulaire, le P. Gaichiès donne sa démission de la théologale et se retire à la maison de la rue St.-Honoré. La population de Soissons l'accompagne jusqu'aux portes de la ville. Le Chapitre, plein d'estime pour cet éminent collègue qu'il perdait, le reconnut pour « chanoine honorable » et lui en fit expédier un acte en bonne forme. Le Chapitre y témoigne avec quelle peine et quels regrets il a appris son départ et rend témoignage avec quelle piété, quelle édification et quelle vie exemplaire il s'est toujours comporté. Il jouira des droits et privilèges des anciens ; sa stalle lui sera conservée au chœur et son nom sur le matricule de l'église.

Le 5 mai 1731, le P. Gaichiès, âgé de 83 ans et 6 mois, s'éteint doucement et sans souffrances, dans sa cellule de la rue St.-Honoré, après une maladie de trois mois supportée non seulement avec patience, mais avec une joie bien marquée d'aller jouir de Dieu.

II. — *Ouvrages imprimés.*

I. — En 1685, *Lettre au Pape Innocent* XI pour demander la béatification de César de Bus, fondateur de la Congrégation de la Doctrine chrétienne. Elle est en beau latin. Elle a été reproduite dans le *Journal des Savants* de 1739.

II. — *L'art de la prédication ou Maximes sur le ministère de la chaire, par M*** P. D. L. O.*, Paris, 1711, chez Le Breton, in-12.

— *Le même,* Paris, 1711, chez Damien Beugnié, in-12.

— *Le même,* Toulouse, 1712, in-12, sous le nom de Massillon.

— *Le même,* Paris, 1712, in-12, avec encore le nom de Massillon.

— *Le même,* nouvelle édition, Nancy, Cusson, 1729, in-12, de 296 p., 4 ff. Anonyme.

— *Le même,* à Paris, 1729, chez Damien Beugnié, 1729, in-12 de 284 p., sous le nom de Massillon.

Le premier, l'éditeur de Toulouse en 1712, mit l'ouvrage sous le nom de Massillon, « ayant cru reconnaître l'empreinte de son génie. » Le grand orateur protesta en disant : « Je voudrais bien l'avoir fait ».

Toutes ces éditions avaient été données à l'insu de l'auteur qui, mécontent qu'on les eût fait paraître sans sa participation, retoucha son travail, le corrigea avec soin, y ajouta de nouvelles maximes, y mit plus d'ordre et obtint pour le faire imprimer de nouveau l'approbation de l'abbé Cherier ; mais il mourut avant que d'avoir pu exécuter son dessein.

Son ami, l'abbé Jacques Philippe de Lavarde, chanoine de St.-Jacques-l'Hôpital, termina l'édition, ajoutant une préface, un éloge en latin de l'auteur, éloge « en style lapidaire », dit le catalogue de Goujet et les discours académiques. Le tout sous le titre de :

Maximes sur le ministère de la chaire, corrigées et augmentées par l'auteur et discours académiques, par le P. Gaichiès, prêtre de l'Oratoire et membre de l'Académie de Soissons, Paris, Veuve Estienne et fils, 1739, in-12.

— *Le même,* Paris, Veuve Estienne et fils, 1743, in-12, de XII, 332 pages. Voir à la Bibliothèque de Rouen, Mss. Lobbe, 6505 : Etat des livres de fonds des frères Estienne qui seront vendus le 7 avril 1781 : Gaichiès... Maximes..., in-12. Ce volume était alors leur propriété entière.

— *Le même,* traduit en allemand, par Ch. Messerschmidt, 1757.

— *Le même,* Paris, 1763.

— *De l'éloquence de la chaire, ou nouveau manuel des Orateurs sacrés, contenant : 1° les dialogues sur l'éloquence en général et sur celle de la chaire en particulier, par Fénelon ; 2° les Maximes sur le ministère de la chaire, par le R. P. Gaichiès, de l'Oratoire ; 3° une notice critique des orateurs sacrés tant anciens que modernes.* Paris, an XII (1804), in-12, de 456 pages. Edition due aux soins de L. Dubroca, ancien doctrinaire, puis libraire, qui donna vers 1810 des cours publics de déclamation.

— *Le même,* Paris et Besançon, Gauthier, 1825, in-12 de XVIII, 279 pages.

— *Le même,* Louvain, chez Valinthout et Vanderzonde, 1832, in-12 de VIII, 152 pages.

— *L'art de prêcher, par le P. de Villiers, suivi des Maximes sur le ministère de la chaire, par le P. Gaichiès, et du Curé de campagne en chaire, par l'abbé Lobry,* Paris, in-12.

« L'ouvrage du P. Gaichiès est divisé en 2 parties. Dans la première, il examine le prédicateur lui-même et tous les talents qui le perfectionnent. Il traite de la mission, des talents en général, de l'esprit, de la science, des mœurs, de la mémoire, de l'action, de l'air, du geste, de la voix et de la véhémence ; d'où onze chapitres. Dans la deuxième, il parle du sermon et de ses différentes espèces : l'homélie, le discours moral, les conférences par demandes et par réponses, les mystères, les panégyriques, les vêtures et professions religieuses, les oraisons funèbres et les controverses. Il détaille les parties du sermon, les ornements dont il est susceptible. Il emploie pour cela 20 chapitres dans lesquels il parle du texte, de l'exorde, des compliments, de la division, de la disposition, des principes, des preuves, des citations, des pensées, des amplifications, des passions, des figures, des similitudes, des exemples, de l'élégance du style, du détail, des portraits, de la péroraison. Dans le 21me et dernier chapitre il traite du fruit du sermon pour le prédicateur même.

« Les chapitres sont divisés en plusieurs maximes entre lesquelles on a mis un chiffre pour en marquer le nombre. La plupart sont fort courtes et n'excèdent pas 3 ou 4 lignes. Il y en a quelques-unes sous des titres qui ne les amènent pas nécessairement ; mais cette espèce de dérangement est rare ». (*Dict. des prédicateurs,* 2e Partie, p. 385).

III. — *Discours académiques.* Ces discours publiés par l'abbé de Lavarde ont servi à acquitter l'Académie de Soissons de l'hommage qu'elle rend tous les ans avec plaisir à l'Académie française. On peut assurer qu'ils ont captivé les suffrages de cette célèbre compagnie ; qu'elle y a trouvé de l'élégance,

de la force, de la majesté, de grands sentiments, un savoir bien ménagé, de la pureté dans le langage et une noble simplicité dans l'expression (Ibid.) Il y a 10 discours.

Le 1er discours prononcé à l'Académie de Soissons dans la salle de l'évêché le 23 Décembre 1705 ;

Le 2me contre la lecture des livres de galanterie ;

Le 3me sur les compliments que l'on fait en chaire ;

Le 4me sur les progrès de la langue française ;

Le 5me, que le style concis n'est pas le style des orateurs (1720) ;

Le 6me, jusqu'où doit aller la docilité des auteurs qui exposent leurs ouvrages à la critique (1713) ;

Le 7me, que dans les actions publiques il faut être touché pour toucher (1722) ;

Le 8me, l'accord des armes et des lettres (1716) ;

Le 9me, Louis le Grand a rendu célèbre l'Académie française pour inspirer à son successeur l'amour des lettres (14 septembre 1717) ;

Le 10me, dialogue sur l'usage des proverbes qui ne sont pas du goût de la langue française dans le discours sérieux.

Il y a encore dans ce volume quelques pièces de poésies faites à l'occasion de ses discours et sur les traits qui avaient le plus frappé.

IV. — *Recueil de lettres spirituelles sur divers sujets de morale et de piété du P. Quesnel,* Paris, François Barrois, 1721, 3 vol. in-12. Le 1er volume renferme les lettres adressées par Quesnel à l'abbé de Héricourt, doyen du chapitre de Soissons, très lié avec le P. Gaichiès.

V. — *Sermons du feu Père André Terrasson, prêtre de l'Oratoire, pour le carême et autres temps de l'année.* Paris, Babuty, 1726, 4 volumes in-12. Le P. Gaichiès, l'éditeur de ces 4 volumes, avait « composé une longue préface historique, où il examinait les différentes manières et les styles des prédicateurs. Mais le P. Général de l'Oratoire n'en a pas voulu permettre l'impression. Le P. Gaichiès l'envoya à l'Académie de Soissons pour être jointe à ses autres ouvrages, dont ces Messieurs veulent donner une édition complète avec quelques observations sur ses Maximes pour l'éloquence ». (*Bonardi*).

III. — *Ouvrages manuscrits*

Le P. Gaichiès avait laissé plusieurs manuscrits précieux :

1). *de l'illusion de certains éloges funèbres* dans un Essai de celui de Tibère.

2). *de la croix de Saint Louis.*

3). *du vrai goût de l'éloquence de la chaire.* C'est la grande préface composée pour l'édition des œuvres du P. André Terrasson.

4). *Joseph, fils de Jacob,* histoire de l'Ecriture Sainte expliquée par un théologal dans ses prédications en l'Eglise cathédrale de Soissons. C'est son fameux carême de 1704, dont nous avons commencé la publication dans cette Revue, avec un Avant-propos. Mss. autographe de 245 pages in-8°.

Des sermons du P. Gaichiès nous ne connaissons pas autre chose : il les détruisait impitoyablement lui-même dès qu'ils avaient été prononcés.

5). Les archives de l'Oratoire conservent une lettre du P. Gaichiès.

IV. — *Sources à consulter* :

I. — *Manuscrits.*

1). Arch. départ. de Vaucluse : *Journal de la maison d'Avignon.* Notes laissées par le P. Gaichiès lui-même.

2). BONARDI : *Bibliothèque de l'Oratoire,* p. 345, 346.

3). BOUGEREL : *Bibliot. oratorienne,* T. II, p. 230.

4). BICAÏS : *Notice de l'Oratoire de France,* T. II, p. 387.

5). ADRY : *Bibliot. des écrivains de l'Oratoire,* T. III, p. 4.

II. — *Imprimés.* Feller : Dict. hist. Paris Lyon 1821, t. VI, p. 10

MORÉRI : Dict. I suppl. — MICHAUD : Biog. univ. Paris 1816, T. XVI, p. 270, 271, notice bien faite. — CHAUDON DELANDINE : Dict. historique, Paris, 1822, T. XI, p. 305. — PÉRENNES : Biog. univ. Paris, 1848, T. V. p. 306. — Dict. Albert : Dictionnaire portatif des prédicateurs, Lyon, Bruyset-Ponthus, 1757, 2me Partie, p. 385. — GOUJET : Bibl. française, T. II, p. ~~460~~ 162 — ABBÉ DESFONTAINES : Observations sur les écrits modernes, T. XVII, Lett. 244. — GIBERT : Jugement des savants sur les auteurs qui ont traité de la rhétorique, Paris, 1713, T. III, p. 456. — DUGUET : Lettre du 6 juin 1711. — Nécrologe des plus célèbres défenseurs de la vérité au XVIII s., 1760, Ire Partie, p. 163. — Appelants célèbres, 1753, p. 39-41. — LABELLE : Nécrologe des Appelants, 1755, p. 537. — Nouvelles Ecclésiastiques : 10 juin 1731, p. 113 21 juin 1731, 1746. — QUÉRARD : France litt. Paris, Didot, 1830, T. III, p. 232. — Supercheries, Paris, 1850, T. III, p. 206. — BARBIER : Supercheries litt., Paris, Féchoz, 1882, T. II, p. 1071. — Anonymes, III, 95. — CHÊTELAT : Etude sur Duguet, Paris, Thorin, 1877, p. 335. — INGOLD : Suppl. de bibl. oratorienne. Paris, Téqui, 1882. — Le P. HONORÉ :

Nécrologe du XVIII siècle, 1760, 1re Partie, p. 163
Dupin
Goujet : Bibliothèque du XVIII siècle t. II p. 434-466

Réflexions sur les règles de la critique, T. I, p. 73. — Mém. de littérature et d'histoire, T. VIII, partie I.

aut. Albert : Nouvelles observations sur les différentes méthodes de prêcher 1757, 1 vol in 12

V. — *Distinctions.*

Elu membre de l'Académie de Soissons, le 23 décembre 1705.

VI. — *Portrait.*

Aucun portrait gravé du P. Gaichiès ; mais on conserve au collège de Juilly un portrait à l'huile, tête demie-grandeur, non signé, de belle facture. La physionomie est fine et très expressive. Nous en donnons ici la première reproduction.

E. BONNARDET

Am ! voir cartéonographie.

GRAINS DE SÉNEVÉ

L'appel du Christ.

« Chaque jour des milliers de chères créatures quittent des châteaux et des chaumières, des palais et des boutiques, pour consacrer à Dieu leur cœur, leur âme, leur corps virginal, leurs affections, leur vie. Chaque jour des enfants de grande race et de grand cœur, et d'autres d'un cœur bien plus grand que leur fortune, se vouent, au matin de leur vie, à un époux immortel. Ce spectacle journalier, nous-même qui en parlons, l'avons vu et en avons souffert. Ce qui nous était apparu dans l'éloignement des temps et sur les livres, est arrivé véritablement un jour sous nos yeux pleurant d'angoisse paternelle. Mais quel est donc cet amant invincible, mort sur un gibet il y a tant de siècles, qui attire à lui la jeunesse, la beauté, l'amour, qui se montre aux âmes avec une splendeur et un attrait auxquels elles ne peuvent résister, et qui les assaille subitement et en fait sa proie, qui nous ravit encore vive la chair de notre chair et s'abreuve de notre sang le plus pur ? Qui est-il ? Est-ce un homme ? Non, c'est un Dieu. Et l'amour de ces âmes est la revanche qu'elles donnent à l'amour d'un Dieu crucifié pour elles ».

(MONTALEMBERT, *Les Moines d'Occident*).

Le P. Jean Gaichiès,

d'après un portrait à l'huile conservé au Collège de Juilly.

Le Père Jean Gaichiez, l'aîné

M. M. 607. 3 catalogue, N. 611 =

Gaichiez Jean, l'aîné, de Condom, entré en 1665, prêtre en mai 1674, mort en mai 1731

Listes des assemblées =

1675	Montbrison dct
1678	N.D. des Anvilliers dct
1681	N.D. des Vertus
1684	Avignon supérieur, du 15 juin 1682
1685	" "
1687	N.D. des Vertus
1690	Paris S. Honoré
1693	Soissons collège mais théologal du 18 octobre 1692
1696	" "
1699	" "
1702	" "
1705	" "
1708	" "
1711	" "
1714	" "
1717	" "
1720	" "
1723	Paris S. Honoré
1726	" "
1729	" "

Nécrologe =

Le P. Jean Gaichiez, l'aîné, mort dans la maison de Paris le 5 mai 1711. Il avait été 30 ans chanoine et théologal de Soissons.

R. P. DOUGEREL
Biblioth-Orat. T 2, p 230
Ms. de Montpellier
N° de la notice : 66

Le Père Jean Gaichiez ou Gaichiès (l'aîné)
de l'Académie de Soissons

Jean Gaichiès naquit à Condom, de Jean Gaichiès, procureur du présidial et de Jeanne Frise. Il entra à l'Oratoire à Aix le 29 Novembre 1665, âgé de 18 ans. Il professa les humanités avec beaucoup de succès et d'applaudissements dans plusieurs colléges de la Congrégation. En 1676, lorsque le collège de Soissons eut été donné à l'Oratoire, il y fut envoyé au mois de mai pour y achever les classes de seconde et de rhétorique. Il fit en cette occasion une harangue qui fut très goûtée, où se trouvèrent M. le Prince de Bourbon, les députés du Chapitre en surplis, Messieurs du Baillage, le Maire, les échevins et tout ce qu'il y avait de considérable en ville.

Il fut fait ensuite supérieur de la maison d'Avignon en 1684. Il eut la confiance de Hyacinthe Libelli, archevêque de cette ville, qui en mourant le nomma son exécuteur testamentaire conjointement avec les Cardinaux Altieri et Carpegna.

En 1685, occupant encore le même poste, il se prêta au zèle de ceux qui demandaient au Saint Siège la canonisation du Vénérable César de Bus, instituteur de la Doctrine chrétienne. Il écrivit à ce sujet le 13 janvier de cette année au Pape Innocent XI une lettre latine au nom des Prêtres de l'Oratoire d'Avignon, qui contient un court, mais magnifique éloge de César de Bus.

Le P. Gaichiès prêchait dès lors avec beaucoup d'applaudissements.

En 1687, son général le renvoya à Soissons pour y prêcher l'Avent. Il y fut si fort goûté qu'il fut redemandé en 1690 par Mme de la Rochefoucauld, abbesse de N. Dame, pour prêcher le Carême dans son église et en 1692 pour la cathédrale. Mr Fabio Brullart de Sillery venait d'être nommé à l'évêché de Soissons et depuis ce temps, ce prélat l'honora de son estime et de son amitié.

Pendant qu'il prêchait le carême, on le sollicita d'accepter l'archiprêtré de Condom, que l'évêque

de ce diocèse voulait donner aux Prêtres de l'Oratoire et à lui en particulier. Mais le Père Gaichiès ne jugea pas à propos de prendre ce bénéfice. Ce refus donna occasion de penser à lui pour la théologale de Soissons. Pour y parvenir, on lui donna une chapelle qu'il permuta avec M. Trépagne de Méneville. Il prit le grade de Docteur dans l'Université de Bourges entre les mains du Père de Carné, jésuite, Docteur de cette Université, sans être obligé d'aller en cette ville. Il dit, dans un mémoire écrit de sa main que, dans la suite, il se repentit de s'être gradué de cette manière, sur les raisons contraires qu'il fut dans M. de Ste Beuve. Sa permutation se fit le 6 Novembre 1692. Il prit possession 15 jours après.

Il revint alors à Paris pour y prêcher l'Avent et le Carême

De retour à Soissons, le 9 avril 1693, il y fit le Dimanche, 9me du même mois, l'ouverture de la théologale par un discours fait exprès, auquel l'évêque assista. Les fonctions de ce bénéfice ne l'empêchèrent pas de prêcher plusieurs avents et Carêmes en différentes villes de province et à Paris et partout il était extrêmement suivi et goûté. Il ne pensait ni à plaire, ni à se faire estimer par des sermons étudiés et il n'était occupé qu'à instruire solidement et à former les moeurs du peuple par des discours vraiment évangéliques.

La régularité de sa vie donnait encore un grand poids à ses instructions. Il demeurait, à Soissons, dans la maison de l'Oratoire; il assistait très exactement à l'oraison à 4h ½ du matin, d'où il allait aux Matines de la cathédrale. Il ne mangeait en ville que lorsque la dignité des personnes qui l'invitaient, comme l'évêque ou l'intendant, ne lui permettait pas de s'en dispenser. Il était tout à la fois l'exemple et les délices des jeunes régents par une vertu qui n'avait rien que d'aimable et par un caractère de douceur et de gaieté qu'il a conservé jusqu'à sa mort. Il était également homme de lettres et théologien. L'Académie de Soissons, quoique établie en 1674, n'a commencé à rendre publique la réception de ses membres qu'en 1705. Dès qu'elle put vaincre sa modestie sur ce point, elle le reçut le 28 X 1705. Depuis ce moment, il se rendit assidu aux assemblées de cette compagnie. Il en animait les exercices par son érudition et par ses avis toujours sages et judicieux. Il charmait ses confrères par la politesse qui régnait dans toutes ses manières. En même temps, il s'en faisait admirer par l'élégance et la solidité de tout ce qui sortait de sa plume. Enfin, il devint l'âme de cette académie: il l'a souvent acquittée de l'hommage qu'elle doit tous les ans à l'Académie française, par des discours qui ont toujours reçu de grands applaudissements de celle-ci

M. de Brulart, évêque de Soissons, juste estimateur du vrai mérite, le menait avec lui dans ses visites épiscopales.

Enfin, le P. Gaichies, voyant son protecteur et son ami mort et se voyant lui-même dans un âge avancé, après avoir exercé les fonctions de théologal environ 32 ans, résigna ce bénéfice au commencement de 1723 et se retira dans la maison de Paris au mois de février de la même année. Sur sa demande le chapitre de Soissons le reconnut pour chanoine honoraire et lui en fit expédier un acte en bonne forme le 1 Mars de la même année. Cet acte est très honorable pour le P. Gaichies. Le Chapitre lui rend témoignage avec quelle piété et quelle édification et quelle vie exemplaire il s'était toujours comporté. L'acte ajoute qu'il jouira des droits et privilèges des anciens ; que sa stalle au chœur lui sera conservée et son nom sur le matricule de l'église.

Retiré à Paris, le P. Gaichies y vécut dans la même piété et la même édifications jusqu'au 5 de mai 1731 qu'il mourut, âgé de 83 ans et 6 mois, après une maladie de 3 mois supportée, non seulement avec patience, mais avec un grand désir et une joie bien marquée d'aller jouir de Dieu.

C'était un homme affable, facile, sincère, complaisant, bon ami, agréable dans ses discours, irréprochable dans ses mœurs, également éloigné de la basse mollesse et de l'excessive rigueur. Enfin il avait toutes les vertus et les qualités personnelles qui rendent un homme cher à la Religion, utile et recommandable à la Société.

Ouvrages

I Maximes sur le ministère de la chaire par M^xxx, p DLO, Paris, 1710, Benguié, in 12.

— autre édition à Toulouse 1711 qui les donne sous le nom de P. Massillon, ensuite évêque de Clermont

— Enfin il a été réimprimé à Paris chez la veuve Estienne, in 12, l'an 1739, par le P. Gaichies, prêtre de l'Oratoire et membre de l'Académie de Soissons. Cette édition a été faite sur son Mss retouché par lui-même, où il a ajouté quelques nouvelles maximes et en a corrigé d'autres.

On donna d'abord, comme j'ai dit, cet ouvrage au P. Massillon. Ce grand prédicateur, en lui donnant une approbation d'autant plus judicieuse qu'elle était conforme au vrai, déclara qu'il n'en était pas l'auteur.

M. Gibert en parle avec éloge dans ses Jugements des savants : « C'est, dit-il, l'ouvrage d'un homme apostolique, qui a vieilli dans l'emploi et qui est aussi respectable par sa vertu et son bon esprit que par ses manières, soit dans son livre, soit dans le commerce de la vie. » (T. III, p. 456)

M. Duguet dit dans une de ses lettres, du 6 juin 1711 ; « quand l'auteur des Maximes du ministère de la

« chaire aurait pris encore plus de soin de se cacher, j'aurais toujours reconnu dans cet écrit la finesse de son
» bon goût, l'élévation de son esprit, la justesse de ses expressions. Il y a mille endroits sur lesquels il faudrait
» se récrier, car l'ouvrage se soutient et on ne peut l'accuser d'autre défaut que d'être trop beau. »

Les Maximes, qui composent le corps de cet ouvrage, sont belles, judicieuses, pleines de lumières et d'un tour exquis. C'est encore le jugement qu'en porte l'approbateur qui ajoute que, si le sujet en est important et auguste, la manière de le traiter est vive et concise; que l'expression est naturelle et le tour délicat; qu'on y trouve presque autant de sentences que de paroles.

Il serait difficile, dit un autre critique, de rassembler en moins de mots et avec autant de goût et de discernement tout ce qui sert à bien connaître l'art de prêcher. L'auteur a recueilli avec soin les préceptes les plus importants sur cette matière et, quoique chacune paraisse isolée, elles ne laissent pas de former un tissu délicat et ingénieux. (Observations sur les écrits modernes, t. XVII, lettre 244.)

L'on peut dire sans flatterie qu'un écrit si bien digéré et dont toutes les parties tiennent par un fil imperceptible, suppose la méditation la plus profonde, la parfaite connaissance des vraies beautés de l'éloquence et l'attention la plus sérieuse aux principes et aux conséquences qui en résultent.

(2. On ajoint à cette 3e édition les discours académiques. La plupart ont servi pour acquitter le tribut que l'Académie de Toissons paie tous les ans à l'Académie française.

1 Discours prononcé à l'Académie de Toissons dans la salle de l'évêché le 23 Xbre 1705

2. Discours contre la lecture des livres de galanterie, envoyé à l'Académie française par l'Acad. de Toissons.

3 Discours sur les compliments qu'on fait en chaire »

4 Discours sur les progrès de la langue française »

5 Discours que le style concis n'est pas le style des orateurs, prononcé à l'acad. de Toissons et envoyé à l'Acad française en l'année 1720.

6 Discours jusqu'où doit aller la docilité des auteurs qui exposent leurs ouvrages à la critique, envoyé à l'acad. française en 1713.

7 Discours que dans les actions publiques il faut être touché pour toucher, prononcé dans l'assemblée publique de l'académie de Toissons, en 1722.

8 Discours sur l'accord des armes et des lettres, discours envoyé à l'Acad. française par l'acad. de Toissons en 1716.

9 Discours: Louis le Grand a rendu célèbre l'Académie française pour inspirer à son successeur l'amour des lettres prononcé à l'assemblée publique de l'Acad. de Toissons le 14 septembre 1717.

10. Discours: Dialogue sur l'usage des proverbes, récité à l'assemblée publique de l'Acad. de Toissons entre Damis et Cléante. Les proverbes ne sont pas du goût de la langue française dans le discours sérieux.

L'Académie française répondit à la lettre de Messieurs de l'Acad. de Toissons: « Messieurs, nous avons lu avec
» une grande satisfaction le discours que notre secrétaire nous a présenté de votre part. Le sujet nous a paru très bien

" choisi et encore mieux exécuté. Cet ouvrage, Messieurs, fait honneur aux Lettres et aux armes et en fait aussi
" infiniment à votre compagnie. Nous sommes ravis de voir les grands progrès que vous faites dans un art qu'on
" voudrait faire oublier en lui substituant un faux art qui n'a que de faux brillants, sans rien de solide.
" Notre compagnie regarde la vôtre comme un grand secours pour lui aider à combattre avec succès le mauvais
" goût et pour faire triompher la véritable éloquence. Nous rendrons public ce beau discours l'année prochaine, afin
" qu'il reçoive de plus de bouches les éloges qui lui sont dûs. Nous vous exhortons cependant à continuer
" d'augmenter notre gloire par la vôtre.
" Nous sommes très véritablement et avec une parfaite estime, Messieurs, etc.

Il y a encore dans ce volume quelques pièces de poésies faites à l'occasion de ses discours et sur les traits qui avaient le plus frappé.

Ces pièces sont:

(1 addition qui fut lue à boissons à la prière du P. Gaichies, Polieucte. Vers français, page 275
(2 Polus - Dolere qui me voluerit, doleat prior Vers latins, page 289
L'union de l'art et de la nature Vers français, page 290
(3 Pallas historica, vel armorum et artium vera concordia, in fabulosâ Palladè olim adumbratâ, p. 311
La naissance de Pallas, fable allégorique, p. 312
Epître en vers, p. 314

Il y avait encore quelques vers qui n'ont pas été imprimés:

(1 Illusion de certains éloges funèbres démontrée dans un essai de l'Eloge de Tibère.
(2 Sur la croix de S. Louis.
(3 Le vrai goût de l'éloquence de la chaire.
Ce discours devait servir d'avertissement pour les sermons du Père André Terrasson, prêtre de l'Oratoire. Mais on n'en a donné qu'une partie.

11 Discours - Dénonciation faite à l'académie de XXX de quelques termes peu polis et messéants
reproduite dans les Mémoires de littérature et d'histoire, T. VIII, partie I

12e Discours Sanctissimo DD Innocentio XI, Pontifice maximo.
C'est l'éloge de César de Bus, dont j'ai parlé.

(3 Recueil de lettres spirituelles. Ces lettres sont du Père Quesnel. Mais le P. Gaichiès les a fait imprimer à Paris, chez Barrois en 3 vol. in 12, en 1721.

Quérard = La France littéraire, Paris, Didot, 1829, T. III, p. 232 =

Jean Gaichiès, prêtre de l'Oratoire, né à Condom en 1647, mort à Paris le 5 mai 1731

— L'art de la prédication, ou Maximes sur le ministère de la chaire par M** P.D.l'O (prêtre de l'Oratoire) Paris, Le Breton, 1711, in 12.

— Toulouse, 1711 sous le nom du P. Massillon, parce qu'on avait cru y reconnaître l'empreinte de son génie. Le célèbre orateur désavoua ce chef-d'œuvre en disant: « Je voudrais l'avoir fait. »

— 3e édition à Paris en 1739 par l'abbé de Lavarde, sur le mss. de l'auteur retouché par lui-même, et dans lequel il a ajouté quelques nouvelles maximes. Cette dernière édition est enrichie de divers discours académiques, la plupart sur des sujets très piquants. Il y a de plus un éloge de l'auteur en style lapidaire. Quant aux pièces de vers latins et français,

qui accompagnent quelques-uns des discours à l'occasion desquels elles ont été faites, Gaichiès ne les a pas adoptées sans doute à raison de leur mérite, mais par un sentiment de reconnaissance

- Réimprimé en 1743, Paris Vve Estienne
- Besançon et Paris, Gauthier frères 1822 in 12

— Il a été l'éditeur des sermons du P. A. Cerrasson, 1726.

Moréri = Dictionnaire =

Jean Gaichies, ancien théologal de Soissons et membre de l'Académie de cette même ville, mourut à Paris le 7 mai 1731 dans la maison de St Honoré, âgé de 83 ans. Il a exercé pendant plus de 3 ? ans les fonctions de théologal à Soissons, sans penser à plaire, ni à se faire estimer par des sermons étudiés; mais uniquement occupé à instruire solidement et à former les mœurs par des discours évangéliques. Également homme de lettres et théologien, l'Académie de Soissons se faisait honneur de l'avoir pour membre et l'a plusieurs fois chargé de faire les discours d'éloquence qu'elle est dans l'obligation d'envoyer tous les ans à l'Académie française, suivant qu'il est porté par les lettres de son établissement et ces discours sont au nombre de 10. On en trouve plusieurs dans les recueils de l'Académie française de l'an 1707 et celui où il explique cette sentence : Il faut être touché pour toucher, sont également bien écrits et solides.

Il est encore auteur des Maximes sur le ministère de la chaire, imprimées en 1711 sans sa participation. C'est un petit volume, mais bien précieux par la solidité des maximes qu'il renferme et par la manière agréable dont elles sont exprimées. Il s'en est fait à Toulouse une édition où l'on donne cet ouvrage au P. Massillon, depuis évêque de Clermont, mais on s'est trompé et le P. Massillon l'a lui-même désavoué en louant l'ouvrage. La dénonciation faite à l'académie de Soissons de quelques termes peu polis et messéants, comme pardi, mardi, etc est encore une pièce ingénieuse du P. Gaichiès. Elle se trouve dans les mémoires de Littérature et d'Histoire chez Simart, T. VIII partie I en 1739.

On a donné à Paris, in 12, le Recueil des œuvres du P. Gaichiès contenant ses Maximes sur le ministère de la chaire et ses discours académiques. Cette édition a été faite sur les originaux par les soins de M. de Lavarde chanoine de S Jacques l'Hôpital, qui y a joint une préface avec l'éloge latin en prose de l'auteur et de ses écrits.

M.M. 607, 3e catalogue, N. 611 =

Jean Gaichiez, l'aîné, de Condom, entré en 1665, prêtre en mai 1674, mort en mai 1731

Le P. Gaichiez

Bicais t. II p. 261
de la copie de Paris

Jean Gaichiez, fils d'un procureur au présidial de Condom, fut élevé par les Pères de l'Oratoire de cette ville et ayant pris du goût pour leur Congrégation, il y fut reçu à Dijon en 1665, quoiqu'il n'eut alors que 18 ans. Il joignait à des talents rares des mœurs pures, une piété tendre et un caractère de politesse, de modestie et de bonté qui lui gagnèrent le cœur de toutes les personnes qui le connurent. Les écoliers mêmes, qu'un esprit de légèreté et d'indépendance empêche si souvent de rendre justice à leurs maîtres, lui furent partout extrêmement attachés et se félicitant d'avoir été ses disciples, ils se sont toujours fait un plaisir de lui donner des marques de leur reconnaissance et de publier les rares qualités qu'ils avaient admirées en lui. Le P. Gaichiez enseigna d'abord les humanités à Marseille et à Vienne. Destiné en 1676 à remplir la chaire de rhétorique du collège de Soissons qu'on venait de donner à l'Oratoire, il prononça le jour de l'installation, en présence de l'évêque, Mgr de Bourlon, du Prince de Condé, de la noblesse et du corps de ville un discours qui fut fort goûté et qui donna une haute idée de son éloquence. Il enseigna depuis la philosophie dans d'autres colléges, et étant devenu prêtre, après avoir fait un cours de théologie, il se livra à la chaire pour laquelle il avait tous les talents qu'on peut désirer dans un orateur chrétien.

Les sermons qu'il prêcha à Avignon, où il avait été fait supérieur en 1682, lui firent la réputation d'un des meilleurs prédicateurs de son temps, et ses qualités personnelles, soutenues d'une régularité exemplaire lui concilièrent l'estime de tous les ordres des citoyens. Mre Hyacinthe Libelly, archevêque de cette ville, charmé de ses vertus et de son savoir, lui donna toute sa confiance, tant qu'il vécut et il le nomma en mourant son exécuteur testamentaire conjointement avec les Cardinaux Altieri et Carpegna, voulant lui laisser en même temps une marque particulière de son souvenir, il lui légua, par son testament, un fort beau tableau de St Jean Baptiste, dont il fit présent lui-même à l'église de l'Oratoire où on le

Journal d'Avignon =

— Jean Gaichiez, de la ville de Condom, arrivé à Avignon le 6 X 1666, âgé de 19 ans.

— Il devient supérieur de la maison le 26 septembre 1682. Il avait été en dernier lieu à N.D. des Vertus et il entreprend d'écrire l'histoire de la maison. Il reprend un peu avant sa supériorité.

— 21 Nov 1682, fête de la Présentation. Sermon aux Ursulines d'Avignon.

— 21 X à la mission d'Eyragues.

— janvier 1683, les 40 Heures avec les PP. Allègre et Canvet.

— Carême, conférences sur l'Ecriture Ste pour attirer les séminaristes

— mai 1683 la S. Philippe, à la chapelle, devant Mgr le Vice-légat.

— 19 sept, à la prédication du jubilé pour demander le secours du ciel contre les Turcs qui assiégeaient Vienne et dont on n'avait pas encore appris la levée du siège.

— 25 sept, panégyrique de S. Agricol. Le sermon se donne le dimanche dans l'octave. Mr le Doyen vint l'emprier, suivi de 3 chanoines et le vint ensuite remercier suivi de 5.

— X. 1683, mission de Noves.

— 1684 exécuteur testamentaire de l'archevêque d'Avignon.

— Nov. 1684 mission à Sarrians.

— 21 X 1684, mission à Graveson. Il a prêché tous les soirs.

— 1685 carême à S. Didier d'Avignon.

— 4 fév. 1685 mission à S. Savournin.

— Lundi de la 4e semaine de Carême prêche S. François de Paul aux Minimes.

— octobre 1685, plus supérieur, ses 6 ans étant passés.

— a prêché à la collégiale de S. Dizier avec succès. Dieu ayant donné bénédiction à ses travaux, il partit au mois de mai pour Troyes ou Orléans, après avoir été quelques mois à Condom chez ses parents.

Le P. Gaichiez

Bicêtre t. II p. 261
de la copie de Paris

Jean Gaichiez, fils d'un procureur au présidial de Condom, fut élevé par les Pères de l'Oratoire de cette ville et ayant pris du goût pour leur Congrégation, il y fut reçu à Dijon en 1665, quoiqu'il n'eut alors que 18 ans. Il joignait à des talents rares des mœurs pures, une piété tendre et un caractère de politesse, de modestie et de bonté qui lui gagnèrent le cœur de toutes les personnes qui le connurent. Les écoliers mêmes, qui un esprit de légèreté et d'indépendance empêche si souvent de rendre justice à leurs maîtres, lui furent partout extrêmement attachés et se félicitant d'avoir été ses disciples, ils se sont toujours fait un plaisir de lui donner des marques de leur reconnaissance et de publier les rares qualités qu'ils avaient admirées en lui. Le P. Gaichiez enseigna d'abord les humanités à Marseille et à Déjenas. Destiné en 1676 à remplir la chaire de rhétorique du collège de Soissons qu'on venait de donner à l'Oratoire, il prononça le jour de l'installation, en présence de l'évêque, Mgr de Bourlon, du Prince de Condé, de la noblesse et du corps de ville un discours qui fut fort goûté et qui donna une haute idée de son éloquence. Il enseigna depuis la philosophie dans d'autres colléges, et étant devenu prêtre, après avoir fait un cours de théologie, il se livra à la chaire pour laquelle il avait tous les talents qu'on peut désirer dans un orateur chrétien.

Les sermons qu'il prêcha à Avignon, où il avait été fait supérieur en 1682, lui firent la réputation d'un des meilleurs prédicateurs de son temps, et ses qualités personnelles, soutenues d'une régularité exemplaire lui concilièrent l'estime de tous les ordres des citoyens. Mre Hyacinthe Libelly, archevêque de cette ville, charmé de ses vertus et de son savoir, lui donna toute sa confiance, tant qu'il vécut et il le nomma en mourant son exécuteur testamentaire conjointement avec les Cardinaux Altieri et Carpegna, voulant lui laisser en même temps une marque particulière de son souvenir, il lui légua, par son testament, un fort beau tableau de St Jean Baptiste, dont il fit présent lui-même à l'église de l'Oratoire où on le

voit encore sur la porte. Comme les Prêtres de la Doctrine chrétienne sollicitaient alors à Rome la béatification du Vénérable César de Bus, leur fondateur, le P. Gaichiez, se joignant à eux, écrivit en 1685, une très belle lettre au Pape Innocent XI pour demander la même grâce, au nom de la Communauté dont il était chef. Cette lettre a été rapportée dans le Journal des Savants de 1739.

Le temps de sa supériorité étant fini, il quitta Avignon et alla faire un voyage dans sa famille. L'évêque de Condom, M. de Matignon, qui connaissait son mérite, n'oublia rien pour l'engager à se fixer dans sa patrie. Il lui offrit, dans ce dessein, de lui faire titre de l'archiprêtré de la cathédrale, qu'il voulait faire unir au collège; mais il le refusa. Appelé ~~cette même année~~ en 1691 à Soissons pour y prêcher le Carême, il y fut si goûté que M. de Sillery, successeur de M. de Bourlon, homme éloquent et vertueux, vint à bout de le retenir et de lui faire accepter la théologale de son église en 1692. Quoique pourvu d'un bénéfice qui demandait un service journalier, le Père Gaichiez ne quitta jamais la maison de l'Oratoire. Il y assistait régulièrement à l'oraison, à 4 h ½ du matin, et delà, il allait à Matines de la cathédrale. Avare de son temps, il le partageait entre le chœur et l'étude, faisant peu de visites et ne mangeant en ville que lorsque la dignité des personnes qui l'invitaient, ne lui permettait pas de s'en dispenser. Dans la maison, il était tout à la fois l'exemple et les délices des jeunes régents par une vertu qui n'avait rien que d'aimable et par un caractère de douceur et de gaieté qu'il a conservé jusqu'à la dernière vieillesse. Quelque exact qu'il fût à remplir les fonctions de sa place, il se permit pourtant quelques absences, mais ce ne fut que pour aller prêcher l'Avent ou le Carême à Paris et dans d'autres villes où on avait témoigné le plus grand empressement de l'entendre.

Également homme de lettres et théologien, il fut reçu membre de l'Académie de Soissons et il acquitta souvent cette compagnie du tribut volontaire qu'elle payait, tous les ans, à l'Académie française, par des discours dont plusieurs ont été imprimés. Il suffisait de le connaître pour le rechercher; et, plus on le fréquentait, plus encore on le jugeait digne

de l'Etre. Tout le monde trouvait en lui un homme affable, facile, sincère, complaisant, bon ami, agréable dans ses discours, irréprochable dans ses mœurs, également éloigné de la basse mollesse et de l'excessive rigueur; enfin toutes les vertus et les qualités qui rendent un homme cher à la religion, utile et recommandable à la société. M. de Silleri, qui en faisait le plus grand cas, se procurait, le plus souvent qu'il le pouvait, le plaisir de jouir de sa conversation. Il l'emmenait ordinairement avec lui dans ses visites pastorales et s'en servait avec succès. Mais, ce prélat étant mort en 1714, les choses changèrent de face sous le gouvernement de son successeur. Les désagréments, que le théologal de Soissons eut à essuyer de la part de M. Languet, qui croyait avoir des yeux faits exprès pour trouver le jansénisme partout, l'obligèrent à résigner son bénéfice en 1723. Le Chapitre, plein d'estime pour cet illustre collègue, le reconnut pour chanoine honoraire et lui en fit expédier un acte en bonne forme. Cet acte est vraiment très honorable au P. Gaichiès. Le Chapitre y témoigne avec quelle peine et quels regrets il a appris qu'il quittait Soissons et y rend témoignage avec quelle piété, quelle édification et quelle vie exemplaire il s'est toujours comporté. L'acte ajoute qu'il jouira des droits et privilèges des anciens; que sa stalle lui sera conservée au chœur et son nom sur le matricule de l'Eglise. C'est avec ce titre, preuve d'un mérite non équivoque et le regret général de tous les habitants de Soissons que cet homme estimable se retira à Paris, dans la maison de la Congrégation où il vécut dans la même piété et avec la même édification que dans son bénéfice jusqu'au 5 mai 1751, jour auquel il plut à Dieu de le retirer du monde, à l'âge de 83 ans. Il est bon d'observer qu'ayant eu besoin du grade de docteur en théologie pour posséder sa théologale, le Père Ducarné, jésuite, professeur en l'Université de Bourges, eut l'honnêteté de lui envoyer ses lettres sans l'obliger d'aller en cette ville; mais, considérant ensuite que cette manière de se graduer était contre les règles et désapprouvée en particulier par M. Sainte-Beuve, le P. Gaichiès en eut beaucoup de regret.

Dictionnaire des auteurs ecclésiastiques.

Mais il ne dut pas être fâché d'avoir composé l'ouvrage suivant :
Maximes sur le ministère de la chaire par M^xxx. P. d. l. O. à Paris, chez Damien Beugnié 1711, in 12.

Toutes ces citations sont tirées du Dictionnaire des prédicateurs. Lyon, 1757.

« L'auteur n'y a pas mis son nom ; attention, dit l'auteur des Trois siècles de la Littérature, qui ne peut être que le fruit d'une timidité excessive ou d'une très grande modestie. A juger de son mérite par son livre, il pouvait avec assurance se montrer au grand jour. On ne saurait trop désirer, ajoute-t-il, que cet ouvrage fût plus connu. Il contient dans un petit espace ce que nous avons de plus sensé et de mieux écrit sur cette partie de l'art oratoire. Dès qu'il parut, on l'attribua à Massillon qui prouva qu'il n'en était pas l'auteur par les grands éloges qu'il lui donna, éloges que cet ouvrage obtiendra de tout lecteur capable de sentir et d'apprécier la solidité des préceptes, la profondeur des réflexions, l'énergie et la profondeur du style .. etc. »

Observations sur les Ecrits modernes t. 17. Let. 244.

— « Il serait difficile, dit l'abbé Desfontaines, de rassembler en moins de mots et avec autant de goût que de discernement tout ce qui sert à bien connaître l'art de prêcher. L'auteur a recueilli avec soin les préceptes les plus importants sur cette matière ; et, quoique distingués par des chiffres, ils ne laissent pas de former un tissu délicat et ingénieux. On voit tout d'un coup qu'il n'a observé cette méthode que pour les rendre plus vifs et plus aisés à retenir. Il y a un art admirable à avoir ainsi fondu ses idées et à les avoir exprimées avec un laconisme dont l'énergie ne nuit point à la clarté ; et l'on peut dire sans flatterie qu'un ouvrage si bien digéré et dont toutes les parties tiennent par un fil presqu'imperceptible, suppose la méditation la plus profonde, la parfaite connaissance des vraies beautés de l'éloquence et l'attention la plus sérieuse aux principes et aux conséquences qui en résultent. Rien n'y sent la sécheresse didactique ; le style est toujours plein d'agrément et de noblesse ... etc. »

Jugement des savants t. III

« Les Maximes de la chaire du P. Gaichiès, dit M. Gibert, sont l'ouvrage d'un homme apostolique qui a vieilli dans l'emploi sur lequel il donne des règles et qui

" s'est rendu aussi respectable par sa vertu et son bon esprit que par sa manière,
" soit dans son livre, soit dans le commerce de la vie. ... "

M. Duguet, parlant de cet ouvrage dans une de ses lettres, disait " que, quand
Lettres de M. Duguet : 6 juin 1711 " l'auteur aurait pris encore plus de soin de se corriger, il aurait toujours reconnu
" dans cet écrit la finesse de son goût, l'élévation de son esprit, la justesse de ses
" expressions. Il y a mille endroits, dit-il, sur lesquels il faudrait se récrier, car
" tout l'ouvrage se soutient, et on ne peut l'accuser d'aucun défaut que d'être
" trop beau. "

Bibl. ecclésiastique du 18e. T. II p. 460 M. Gonjet ajoute dans sa Bibliothèque française " que ces Maximes
" devraient être le manuel des prédicateurs et être toutes gravées dans son esprit
" et dans son cœur. "

La première édition de cet ouvrage fut donnée à l'insu de l'auteur qui, mécontent qu'on l'eût fait paraître sans sa participation, le retoucha, le corrigea avec soin, y ajouta de nouvelles maximes, y mit plus d'ordre et obtint pour le faire imprimer de nouveau l'approbation de M. l'abbé Cheriet ; mais il mourut avant que d'avoir pu exécuter son dessein, ce qui engagea l'abbé Delavarde à y suppléer lui-même en faisant paraître en 1739 les Maximes sur le ministère de la chaire corrigées et augmentées, à la suite desquelles il a donné quelques discours académiques du même auteur. Ces discours sont dignes de ses Maximes. Il y en a onze qui roulent sur des matières de littérature et de morale. Les sujets en sont bien choisis et encore mieux exécutés. On y trouve de l'ordre, des raisons, de l'élégance et une grande pureté de langage. L'éditeur a mis, à la tête de ce recueil, une préface de sa composition et un éloge latin du P. Gaichiès.

Le Père Gaichiès a laissé en outre quelques manuscrits précieux

qui méritent d'être connus. Les traitant :

(le 1er, de l'illusion de certains éloges funèbres dans un essai de celui de Tibère.

(le 2e, de la Croix de St Louis

(le 3e, du vrai goût de l'éloquence.

C'est à lui qu'on est redevable de la première édition des sermons du P. André Terrasson son confrère. Il les publia en 1726 après les avoir revus.

Cinq ans avant, il avait fait paraître les Lettres spirituelles sur divers sujets de morale et de piété du P. Quesnel qu'il avait recueillies. Ces lettres furent imprimées en 1721 à Paris, chez Barrois, en 3 vol. in 12.

Ceux qui voudront mieux connaître les Maximes de la chaire, pourront voir le compte judicieux et détaillé qu'en a rendu M. Goujet, dans sa bibliothèque des auteurs ecclésiastiques du 18e. T. II de la page 434 à la page 466.

Le P. Gaichiès était frère aîné du P. Jean Gaichiès, prêtre de l'Oratoire, mort à Saumur le 4 oct 1754, lequel, dit le Journal des savants, avait aussi prêché avec succès.

Chaudon Delandine = Dictionnaire historique, Paris, Mérard et Deseine, 1822, T. XI, p. 305

Jean Gaichiès, prêtre de l'Oratoire, né en 1647 à Condom, d'une famille honnête, théologal de Soissons et membre de l'académie de cette ville, fit honneur à cette Compagnie par ses Discours académiques et à sa Congrégation par ses talents pour la chaire. Sa façon de penser n'étant pas tout à fait la même que celle de l'évêque de Soissons, Languet, il se démit de sa théologale et vint s'établir à Paris, où il mourut dans la maison des Pères de l'Oratoire, rue St Honoré, le 5 mai 1731, à 83 ans.

L'abbé de Lavarde a publié le recueil de ses œuvres en 1739, in 12. On y trouve 10 Discours académiques aussi élégants que judicieux et des Maximes sur le ministère de la chaire, imprimées séparément, Paris, 1710 in 12, 1739 - Cet ouvrage, attribué d'abord à Massillon, qui le désavoua en disant qu'il aurait voulu l'avoir fait, est précieux, tant pour la solidité

des préceptes que pour les agréments du style. Il y a peu de livres écrits avec plus de justesse, de précision et d'élégance. Il a été imprimé en 1739 par les soins de l'abbé de Lavarde sur un exemplaire que l'auteur avait revu avec soin et augmenté considérablement; les Maximes suivies des onze Discours ont encore été réimprimées en l'an XII par M. Dubroca avec les Dialogues sur l'éloquence de Fénelon.

Hoefer : Nouvelle biographie, Paris, Didot, 1857, ne le cite pas

---

Pérennes : Biographie universelle. Paris, Besançon, 1848, T. V, p. 306.

Jean Gaichiès, né à Condom en 1647, prêtre de l'Oratoire, théologal de Soissons et membre de l'Académie de cette ville, troubla son repos par son attachement aux opinions de Jansénius; il fut obligé par son évêque Languet de se démettre de sa théologale et vint se fixer à Paris, où il mourut dans la maison des Pères de l'Oratoire, rue St Honoré, en 1751, à 83 ans ½. L'abbé de Lavarde a publié le recueil de ses Œuvres en 1739, in 12. On y trouve 10 Discours académiques aussi élégants que judicieux et des Maximes sur le ministère de la chaire. Cet ouvrage, attribué d'abord à Massillon qui le désavoue, est estimé tant pour la solidité des préceptes que pour les agréments du style.

Chaudon = Nouveau Dictionnaire historique, Caen, Le Roy, 1786, T. IV, p 11 Le même article que l'édition de 1822 plus haut

---

S^té de Gens de lettres = Paris, Furne, 1838, T. II p. 697

Jean Gaichiès, prêtre de l'Oratoire, né à Condom en 1647, fut supérieur de la maison de son ordre à Avignon, puis théologal du chapitre de Soissons, se livra avec succès à la prédication et mourut à Paris en 1731. On a de lui :

Maximes sur le ministère de la chaire. Ce petit livre, devenu classique, fut imprimé pour la 1re fois à Paris, 1710, in-12 anonyme. Il parut l'année suivante à Toulouse sous le nom du P. Massillon, parce que l'éditeur avait cru y reconnaître l'empreinte de son génie; mais

le célèbre orateur le désavoua, disant : « je voudrais l'avoir fait. » Une troisième édition fut publiée à Paris en 1739 par l'abbé de Lavarde sur le manuscrit de l'auteur, retouché par lui-même et dans lequel il avait ajouté quelques nouvelles maximes

Il a paru une traduction allemande par C. Messerschmidt en 1757

Dictionnaire portatif des prédicateurs, à Lyon, chez Pierre Bruyset Ponthus, 1757, 2e Partie, p. 385

Les Maximes sur le ministère de la chaire par Jean Gaichiès, prêtre de l'Oratoire, théologal de l'académie de cette ville, Paris, ~~1738~~ 1711, in 12 — item, Toulouse, 1712, in 12. — Pierre et fils, 1738, in 12. On a ajouté dans cette dernière édition les mêmes auteurs. Cet ouvrage a fait de rapport avec ceux dont il est parlé on a cru devoir en donner l'analyse. Il est divisé en 2 parties. Dans la 1re, le Pr. Gaichiès examine le prédicateur et tous les talents qui le perfectionnent. Il y traite de la Mission, des talents en général, de l'esprit, de la science, des mœurs, de la mémoire, de l'action en général, de l'air, du geste, de la voix et de la véhémence du prédicateur. Ce sont là le sujet de onze chapitres.

11866 [**Albert** (Abbé A.) et **Court** (J. F. de), curé de Lieusaint-en-Brie]. Dictionnaire portatif des Prédicateurs françois, dont les sermons, prônes, homélies, panégyriques et oraisons funèbres sont imprimés ; où l'on a marqué les meilleures éditions qui en ont été faites et les jugemens que les scavans en ont portés. Avec de courtes analyses de tous les traités de l'éloquence de la chaire qui ont paru en françois. Lyon, 1757, in-8, veau ant., tr. rouges, dos orné, 518 pp (1 charnière légèr. coupée). 45 fr.

Dans la 2e Partie, l'auteur traite du sermon et de ses différentes espèces qui sont : l'Homélie, le Discours moral, les conférences par demandes et par réponses, les Mystères, les Panégyriques, les Vêtures et professions religieuses, les Oraisons funèbres et les Controverses. Il entre ensuite dans le détail de toutes les parties du sermon et des ornements dont il est susceptible et il emploie pour cela une vingtaine de chapitres dans lesquels il parle du texte, de l'exorde, des compliments, de la division, de la disposition, des principes, des preuves, des citations, des pensées, des amplifications, des passions, des figures, des similitudes, des exemples, de l'élégance, du style, du détail, des portraits et de la péroraison. Le 21e et dernier chapitre traite du fruit du sermon pour le prédicateur même. Chaque chapitre est toujours divisé en plusieurs maximes, entre lesquelles on a mis un chiffre pour en marquer le nombre. La plupart sont fort courtes et n'excèdent pas 3 ou 4 lignes. Il y en a quelques-unes sous des titres qui ne les amènent pas nécessairement ; mais cette espèce de dérangement est rare. Si l'auteur n'a pu les mieux placer, il a eu raison de ne les pas omettre, car elles sont toutes intéressantes. Il suffit pour en faire

le célèbre orateur le désavoua, disant : « Je voudrais l'avoir fait. » Une troisième édition fut publiée à Paris en 1739 par l'abbé de Lavarde sur le manuscrit de l'auteur, retouché par lui-même et dans lequel il avait ajouté quelques nouvelles maximes.

Il a paru une traduction allemande par C. Messerschmidt en 1737.

Dictionnaire portatif des prédicateurs, à Lyon, chez Pierre Bruyset Ponthus, 1757, 2e Partie, p. 385.

11866 [illegible]
LIVR
ET

Les Maximes sur le ministère de la chaire par Jean Gaichiès, prêtre de l'Oratoire, théologal de Toissons et membre de l'Académie de cette ville, Paris, ~~1778~~ 1711, in 12 — item, Toulouse, 1712, in 12. — item Paris, chez la Veuve Etienne et fils, 1738, in 12. On a ajouté dans cette dernière édition les Discours académiques du même auteur. Cet ouvrage a tant de rapport avec ceux dont il est parlé dans ce dictionnaire, qu'on a cru devoir en donner l'analyse. Il est divisé en 2 parties. Dans la 1re, le P. Gaichiès examine le prédicateur et tous les talents qui le perfectionnent. Il y traite de la Mission, des talents en général, de l'esprit, de la science, des mœurs, de la mémoire, de l'action en général, de l'air, du geste, de la voix et de la véhémence du prédicateur. Ce sont là le sujet de onze chapitres.

Dans la 2e Partie, l'auteur traite du sermon et de ses différentes espèces qui sont : l'Homélie, le discours moral, les conférences par demandes et par réponses, les Mystères, les Panégyriques, les Vêtures et professions religieuses, les Oraisons funèbres et les Controverses. Il entre ensuite dans le détail de toutes les parties du sermon et des ornements dont il est susceptible et il emploie pour cela une vingtaine de chapitres dans lesquels il parle du texte, de l'exorde, des compliments, de la division, de la disposition, des principes, des preuves, des citations, des pensées, des amplifications, des passions, des figures, des similitudes, des exemples, de l'élégance, du style, du détail, des portraits et de la péroraison. Le 21e et dernier chapitre traite du fruit du sermon pour le prédicateur même. Chaque chapitre est toujours divisé en plusieurs maximes, entre lesquelles on a mis un chiffre pour en marquer le nombre. La plupart sont fort courtes et n'excèdent pas 3 ou 4 lignes. Il y en a quelques-unes sous des titres qui ne les amènent pas nécessairement ; mais cette espèce de dérangement est rare. Si l'auteur n'a pas les mieux placés, il a eu raison de ne les pas omettre, car elles sont toutes intéressantes. Il suffit, pour en faire

l'éloge, de rapporter ce qu'en ont dit les bons connaisseurs en ce genre.

L'auteur donne ici des citations que l'on trouvera reproduites dans la notice du P. Bicais

—

L'approbateur du livre dit que ces Maximes sont belles, judicieuses, pleines de lumières et d'un tour exquis. Si le sujet en est important et auguste, la manière de le traiter est vive et concise; l'expression est naturelle et le tour délicat. On y donne presque autant de sentences que de paroles.

Goujet en parle de nouveau dans sa bibliothèque française au T. II, où il fait observer que l'édition de 1738 est beaucoup plus correcte que la 1re. que l'auteur, mécontent de son ouvrage, quoique tout le monde l'approuvât, résolut de le retoucher, d'y mettre plus d'ordre, d'y ajouter 900 nouvelles maximes et d'en corriger d'autres, où le tour, la liaison, la netteté du style ne pouvaient être rétablie que par ses soins. Car il faut savoir qu'on l'avait imprimé les 1res fois à son insu et sans sa participation; qu'on l'avait même attribué au P. Massillon de l'Oratoire, ensuite évêque de Clermont, mais que ce célèbre prédicateur déclara ne lui point appartenir, en y joignant une approbation des plus avantageuses. Le P. Gaichiès le revit donc avec soin et il aurait été à souhaiter qu'il eût veillé lui-même à la nouvelle impression; mais il mourut après en avoir obtenu l'approbation. On l'a fait réimprimer tel qu'il l'avait laissé, et c'est M. l'abbé Delavarde, chanoine de St. Jacques de l'Hôpital, qui en a été l'éditeur; celui-ci a composé la Préface et l'éloge latin de l'auteur que l'on trouve au commencement du livre, où l'on apprend que le P. Gaichiès s'était rendu célèbre par sa science et sa piété; qu'il se consacra pendant 32 ans à instruire et à former les mœurs par des discours évangéliques; que l'Académie de Soissons se fit gloire de l'avoir pour membre; et qu'enfin après bien des travaux il est mort à Paris le 5 mai 1731 à 83 ans.

Comme le P. Gaichiès était également homme de Belles-lettres et théologien, on a cru devoir insérer dans la nouvelle édition de son ouvrage le recueil de ses Discours académiques dont la plupart ont servi à acquitter l'Académie de Soissons de l'hommage qu'elle rend tous les ans avec plaisir à l'Académie française. On peut assurer qu'ils ont captivé les suffrages de cette célèbre compagnie; qu'elle y a trouvé de l'élégance, de la force, de la majesté, de grands sentiments, un savoir bien ménagé, de la pureté dans le langage

et une noble simplicité dans les expressions. Parmi les 10 Discours qui composent ce recueil, il y en a deux qui regardent les Prédicateurs, le troisième qui est sur les compliments qu'on fait en chaire et le 2e où l'on prouve que le style concis n'est pas le style des orateurs.

Dans le discours, qui regarde les compliments, l'auteur convient que l'usage d'en faire est si universellement établi, qu'il y aurait de la témérité à le traiter d'abus. Il penche cependant beaucoup à le condamner: (1 parce que les louanges que les Prédicateurs donnent en chaire, conviennent mal à l'action où elles sont placées; un sermon étant un discours fait en public pour reprendre le vice, pour exhorter à la vertu, pour développer les mystères et les maximes de la Religion; pour publier le mérite et la gloire des saints. — (2 parce que la probité devant être dans le prédicateur la base d'une éloquence, sacrée dans sa matière, sainte dans ses expressions et devant donner de lui cette idée à l'auditeur, il est à craindre qu'il ne l'efface par les compliments, parce que les louanges qui en forment le tissu, passent ordinairement pour des flatteries, et ceux qui les donnent pour des adulateurs; caractère bas et méprisable, indigne de la chaire et de l'orateur chrétien. — (3 parce que c'est dresser des pièges à la modestie; — (4 parce qu'on ne peut aisément pardonner à un prédicateur que, pendant qu'il paraît adresser ses vœux à Dieu pour le Grand dont il étale les titres et les vertus, il fasse véritablement des vœux à ce même Grand pour son Panégyriste, qu'il en brigue le crédit et la protection par des louanges si mal placées; et que par une éloquence profanée, il trafique d'un ministère si désintéressé. — (5e parce qu'on ne voit point que les Saints Pères que le Prédicateur doit prendre pour modèles, se soient abaissés jusqu'à faire des compliments en chaire. — (6e parce que ces compliments irritent souvent l'auditeur qui les entend, et qu'ils ne regardent pas. Justice ou Religion, dépit ou jalousie, il efface les endroits qui lui déplaisent, qui le choquent, qu'il trouve mal placés; et souvent il passe l'éponge sur le panégyrique entier. — (7e parce que le consentement des auditeurs à condamner les compliments étant presque unanime, ce doit être aussi une raison de les supprimer. — (8 parce que l'église est un lieu où l'on ne doit rendre hommage qu'à l'Être suprême, où lui seul doit être loué, etc.

Après ces raisons et plusieurs autres que l'auteur développe avec autant de délicatesse que de solidité, et qu'il appuye par des réflexions fort judicieuses, il conclut que si l'on peut être persuadé par des raisons plus fortes, qu'il vaut mieux employer quelquefois les compliments

avec sagesse, que de les retrancher avec trop d'austérité, il convient qu'on en fasse dans quelques occasions rares, pourvu que ces sortes d'hommages soient des exhortations ingénieuses qui animent ceux qu'on loue à remplir leurs devoirs et qui leur fassent rapporter leurs avantages à l'Auteur de tous ces dons.

Dans le chapitre qui regarde le style propre aux Orateurs, le P. Gaichiès dit qu'il y a deux sortes de brièveté qui peuvent régner dans le style ; l'une est dans le sens et l'autre est dans la phrase. Le sens est concis quand il est renfermé tout entier en peu de paroles, et que la suite amène un sens tout nouveau. La phrase est concise quand le sens qu'elle renferme en peu de mots est parfait, bien qu'il revienne dans celle qui la suit. L'auteur confond ces deux sortes de brièveté, et il les condamne également dans les discours oratoires, parce que l'une et l'autre s'éloignent de la fin de l'éloquence qui consiste à instruire, à plaire, et à émouvoir. Suivant lui on ne réussira jamais à instruire, plaire et émouvoir, ou l'on n'y réussira qu'imparfaitement dans des discours où régnera partout une brièveté affectée, et quand par des phrases coupées on atteindrait séparément à quelqu'une de ces fins, par elles jamais on ne parviendra à les remplir toutes. L'auteur entre ensuite dans le détail de ces 3 chefs qu'il prouve successivement d'une manière ingénieuse et convaincante.

Nécrologe des plus célèbres défenseurs de la Vérité au XVIII siècle 1760 1ère Partie p. 163.

Le R. P. Gaichiès, l'aîné, prêtre de l'Oratoire et théologal de Soissons, se distingua par sa science et son zèle pour la Vérité. Il avait été intimément lié avec le P. Quesnel et M. de Héricourt, doyen de la cathédrale. Il exerça avec distinction pendant 30 ans les fonctions de théologal : il demeurait au collège de l'Oratoire dont il ne sortait presque jamais. Il réunissait en lui les qualités de théologien et d'homme de Belles-Lettres ; aussi l'Académie de Soissons se fesait-elle honneur de l'avoir pour un de ses membres. Il est auteur du livre des Maximes sur le ministère de la chaire, imprimé en 1711. M. de Silleri, évêque de Soissons, connaissant son mérite, lui avait donné sa confiance, le menait avec lui dans ses visites épiscopales et l'employait avec succès. Il n'en fut

pas de même de M. Languet, son successeur, qui l'interdit en 1717 à cause de son appel. Comme il prêchait toujours en vertu de son titre, ce prélat voulut en 1728 l'entreprendre sur le Formulaire, et, sur le refus qu'il fit de le signer purement et simplement, il se préparait à lui faire des monitions juridiques : alors le P. Gaichiès prit le parti de quitter le diocèse et son bénéfice, emportant avec lui les regrets de tous les honnêtes gens. Il se retira à Paris dans la maison de St Honoré, où il mourut saintement le 5 mai 1731, âgé de 83 ans.

(Nouvelles Ecclésiastiques des 10 et 21 juin 1731)

Appelants célèbres, 1753, sans n.d. ni d'imprimeur, page, 39, 40, 41.

Jean Gaichiès, prêtre de l'Oratoire et ancien théologal de Soissons, mourut à Paris, le 5 mai 1731, dans la maison St Honoré, âgé de 83 ans, avec les sentiments de religion, d'amour et de zèle pour la vérité, qui lui avaient mérité à juste titre pendant sa vie, le respect, l'estime et la confiance de tous ceux qui le connaissaient. Il suffirait, pour caractériser ce grand serviteur de Dieu, de dire qu'il avait été intimement lié avec le P. Quesnel, et M. d'Héricourt, doyen de Soissons. Il avait exercé dans cette ville là, durant plus de 30 ans, les fonctions de sa théologale, sans penser à plaire et à se faire estimer par des sermons étudiés, mais à instruire solidement et à former les mœurs du peuple par des discours vraiment évangéliques. La régularité de sa vie donnait encore un grand poids à ses instructions. Il demeurait au collège de l'Oratoire, et n'en sortait presque jamais : il y assistait très exactement à l'oraison à 4 h ½ du matin, et il était tout à la fois l'exemple et les délices des jeunes élèves, par une vertu qui n'avait rien que d'aimable et par un caractère de douceur et de gaieté qu'il conserva jusqu'à la dernière vieillesse. Également homme de lettres et théologien, l'Académie de Soissons se faisait honneur de l'avoir pour membre et il est auteur des Maximes sur le Ministère de la chaire, imprimées en 1711, sans son nom et sans sa participation.

M. de Fitzjames, évêque de Soissons, connaissant le prix d'un tel ouvrier, lui avait donné toute sa confiance, le menait avec lui dans ses visites épiscopales et l'employait avec succès. Mais M. Languet, son successeur, qui avait d'autres vues, en jugea et le traita différemment. Le P. Gaichiès

Le P.

avait trop de mérites pour ne lui déplaire pas, et l'ancien théologal, heureusement digne de toute la haine du Prélat, mérita même d'en devenir la victime. Au mois de juin 1717, son Appel le fit interdire ; mais, en vertu de son titre, il prêchait toujours et trop bien au goût de M. Languet, qui, pour parvenir à lui fermer la bouche, lui proposa au mois de janvier 1723, la signature pure et simple du Formulaire. Sur le refus qu'il en fit, on se préparait à lui faire les monitions juridiques ; mais il crut devoir, dans un âge aussi avancé, éviter de pareilles poursuites ; de sorte que, quoiqu'il fût sans biens, et qu'il ignorât le sort qu'il aurait dans une Congrégation gouvernée par le P. de Latour, il se détermina à quitter le Diocèse et le Bénéfice. Le départ de cet homme apostolique, coûta bien des larmes à ceux qu'il avait engendrés à J. C. Ils le suivirent en foule jusqu'à la voiture, pleurant et murmurant contre celui qui leur enlevait un véritable Père. Mais il se retira dans une maison voisine, pour donner lieu à cette multitude de s'apaiser et pour éviter toute apparence de tumulte et d'émotion populaire. Il partit enfin regretté et béni de tous, le 22 du même mois et se retira à Paris, dans la maison de S. Honoré, qu'il édifia jusqu'au dernier moment de sa vie, principalement pendant le cours d'une maladie de 3 mois, supportée non seulement avec patience, mais avec un grand désir et une joie bien marquée d'aller jouir de Dieu. Quelques heures avant sa mort, on lui dit : « Mon Père, réveillez votre Foi pour la consommation de votre sacrifice, car l'heure approche. » A cette parole, qui annonçait à son âme la venue de son époux, il parut en effet se réveiller et avec un visage de joie et des yeux pleins de joie, il prononça d'une voix forte : « Tant mieux, mon cher Père ! Dieu en soit loué à jamais ! Lætatus sum in his ... etc. » Ce furent les dernières paroles qu'il dit avec le libre usage de sa raison. Outre les Maximes sur le Ministère de la chaire, nous avons du P. Gaichiès plusieurs discours d'éloquence imprimés séparément ou dans les Recueils de l'Académie française.

Le P. Labelle = Nécrologe des Appelants et Opposants à la Bulle Unigenitus, 1755, p. 537

(C'est à peu près le même article que le précédent. Nous donnons les additions.)

... L'on a remarqué qu'il n'a mangé en ville qu'en deux occasions uniques, dont il n'avait pu se dispenser.

... les Maximes de la chaire, ouvrage qu'on ne craignait point d'attribuer à son fameux Confrère le P. Massillon, depuis évêque de Clermont, dont il eut l'estime et l'approbation, parce qu'il n'était pas indigne de ce célèbre orateur.

M. Languet, son successeur, mort archevêque de Sens en 1753, qui avait, comme on sait, d'autres vues, en jugea et en agit différemment. Le P. Gaichiès avait trop de mérite pour ne pas déplaire au Prélat sulpicien, ...

Châtelat Etude sur Duguet, Paris, Thorin, 1877, p. 335

Je pourrais produire comme preuve de la sensibilité de Duguet aux lois de l'harmonie littéraire, son opinion ainsi formulée sur le P. Gaichies : « Quand l'auteur des Maximes.... (voir passage dans la notice Bicaïs, plus haut) Un homme qui juge ainsi du mérite littéraire, peut bien être soupçonné de gg bon goût, et de gg. attention à soigner ce qu'il écrit lui-même.

Arch. Nles S. 6771 voir son Testament.

Adry = Bibl. des Ecrivains de l'Oratoire = (Bibl. Nle fonds fr. 25683) t. III p. 4.

de Condom, mort à Paris le 5 Mai 1731, fut obligé de quitter son bénéfice et de sortir de la maison de St Honoré en septembre 1724.

Ouvrages :

(1 Maximes sur le ministère de la chaire. Paris, 1711, in 12.

(2 Discours contre la lecture des livres de galanterie, in-12.

reçu de l'Académie de Soissons le 23 Xbre 1705

mort dans l'Oratoire

Entré le 29 Nov. 1665 âgé de 18 ans, enseigna en 1668 la 4e à Marseille, ensuite 2 ans la 3e et 1 an la 2e. Delà il fut enseigner la Rhétorique à Vezenas

Barbier = Catalogue raisonné des livres de la bibliothèque de l'abbé Goujet - Mss, p. 9
- Les Maximes de la chaire du P. Gaichiez, Paris, 1739 in 12. Cette édition est due aux soins de M. de Lavarde, prêtre, chanoine de S. Jacques de l'Hôpital à Paris. Il est auteur de la Préface qui fait connaître ces Maximes et leur auteur et de l'éloge de celui-ci en latin, en style lapidaire.
Le P. Gaichiez est mort en 1731 âgé de 83 ans et 6 mois.

Jugold = Supplément de l'Essai de bibliographie oratorienne, Paris, Téqui, 1882 =
Jean Gaichiez, né à Condom en 1648 (Non), mort dans la maison de Paris le 5 mai 1731 après avoir été 30 ans chanoine et théologal de Soissons - Membre de l'Académie de Soissons
- Maximes sur le ministère de la chaire
- Le même, Paris, 1711, in 12 chez Benguié
Il y a à Juilly un exemplaire de ces Maximes avec ce titre :
- Maximes sur le ministère de la chaire, par le P. Massillon, prêtre de l'Oratoire, à Paris chez Damien Benguié, 1729, in 18 de 284 pages.
- Le même, avec le nom de Massillon, Paris, 1712, in 12.
- Le même, nouvelle édition, Nancy, Cusson, 1729, in 18 de 296 pages.
- Maximes sur le ministère de la chaire et discours académiques, Paris, 1739, in 12
Cette édition a été donnée par M. de Lavarde, chanoine de S. Jacques de l'Hôpital, de qui est la préface et l'éloge latin.
- Le même, Paris, 1763.
- Le même, Paris, Vve Etienne et fils, 1743, in 12 de XII, 332 pages
Gaichiez a édité les sermons du P. Terrasson André

voir : Moréri - Barbier, N 10961 - Nouv. Ecclés. du 10 juin 1731 p. 118 ; 21 juin 1731 ; 1746. -

---

Bouardi = Bibliothèque de l'Oratoire, p. 345-346 =
Le P. Jean Gaichiez, de Condom, a un frère dans l'Oratoire, qui a prêché à Paris avec succès. Chanoine et théologal de Soissons et de l'Académie de la même ville, dont il est un des plus habiles et des principaux ornements.
Ses Maximes sur l'éloquence sont fort estimées des gens d'esprit et de goût et méritent de l'être. Voyez le jugement favorable qu'en a porté le P. Massillon, maintenant évêque de Clermont et, après lui, M. Gibert dans son 3e volume des jugements des savants sur les Orateurs.
Je crois que la pièce de l'Académie de Soissons : de l'utilité de la critique, qui fut envoyée à l'Académie française et qui y fut fort applaudie, il y a 5 ou 6 ans, vers 1714, était de lui.
Ce Père, profond théologien et des plus zélés pour la sainte doctrine, a été un des premiers du diocèse de Soissons à rendre témoignage en sa faveur sur la constitution.
Le P. Quesnel, (Lettres, T. I, p. 420) imprimées chez Barrois, dit de lui, sans le nommer, à un de ses amis de Soissons : « Je ne savais pas que votre théologal fût le P.... C'est celui que je connais le plus, en ayant toujours ouy dire beaucoup de bien, et cela supposé, en cas que le P.... demeure, adressez-vous à lui, sinon prenez le théologal (pour confesseur) » - Et, page 431 : « Vous faîrez bien de vous en tenir au théologal ; il est bon et il ne sera pas sujet à changer comme les autres. »
On a lu encore une pièce de lui à l'Académie française le jour de S. Louis 1722 au nom de l'Académie de Soissons pour prouver qu'il faut être touché pour toucher les autres et son discours qui était pensé, solide et brillant, a été très applaudi et de l'Académie française et des auditeurs.

Je crois que le Discours de la même Académie de Soissons, lu, il y a 2 ou 3 ans, contre le style coupé et affecté de nos jours, était aussi de lui.

Il a lu aussi à l'académie de Soissons un Discours sur les demi-serments qui mérite d'être lu. Il y examine la matière en académicien et en théologien.

Mgr. de Soissons l'a fait exclure du chœur de sa cathédrale, quand il officie, aussi bien que quelques autres renouvelants (leur appel)

Il a quitté son Bénéfice et est venu demeurer à l'Oratoire de St Honoré à Paris. Le Père Bougerel l'appelle Jean Bte et dit qu'il fut reçu à l'académie de Soissons en X^bre 1705.

Sa critique nous a procuré de grands secours pour former d'habiles prédicateurs. On les trouve répandus dans plusieurs ouvrages qui ont paru en ce genre, parmi lesquels on doit placer le livre des Maximes sur le ministère de la chaire, imprimé à Paris en 1711, où l'auteur donne d'excellentes règles de critique pour la prédication

Voir aussi
Réflexions sur les règles de la critique par le P. Honoré, carme déchaussé, t. I, p. 43.

Aux archives de l'Oratoire =

- Une lettre du P. Gaichiez.
- Joseph. Histoire de l'Ecriture sainte. Mss. 4° 70

Joseph, fils de Jacob

« **Histoire de l'Ecriture Sainte**

Expliquée par un Théologal dans ses prédications de Carême en l'Eglise cathédrale de Soissons pendant l'année 1704. »

1° Notice historique.

Nous voici certainement en présence d'une des plus curieuses prédications (1) du XVIIIe siècle. Tout à fait curieuses, en effet, et vivement intéressantes ces vingt allocutions prononcées dans la cathédrale de Soissons par le Père Jean Gaichiès, prêtre de l'Oratoire et théologal de la dite ville, *chaque dimanche à partir du 20 avril 1704* (2), comme le porte le manuscrit autographe en notre possession et resté jusqu'ici inconnu.

Curieuses d'abord par le choix même du sujet. Il semblerait au premier abord qu'on ne trouverait pas aisément matière à prédication dans le récit des aventures si extraordinaires arrivées au fils de Jacob. *Mais,* s'empresse de remarquer l'orateur, *puisque toute Ecriture, qui est inspirée de Dieu, est utile pour instruire, pour corriger et pour conduire à la piété et à la justice, je ne saurais me tromper dans mon choix.*

N'oublions pas que, depuis douze ans déjà, le Père Gaichiès assurait dans cette même chaire, au plus grand plaisir et profit de tous, les Dominicales de la messe de onze heures. Préoccupé, comme il l'avoue lui-même dans la courte préface écrite plus tard, *de ne pas dégoûter ses fidèles auditeurs par des redites,* il se décide pour cette histoire de Joseph parce que *c'est du neuf ; — parce qu'elle intéresse plus que nulle autre histoire ; — parce qu'on ne peut la lire ou l'entendre raconter sans en être ému ;* — surtout parce qu'il fut *surpris lui-même de voir la fécondité de ce texte sacré et combien on en pouvait tirer d'instructions et de leçons sans le forcer.*

Curieuses encore ces instructions par la tournure originale que leur auteur a su leur donner. Un très court exposé de

(1) Ce sont des notes, un cadre plus ou moins développé, plutôt qu'un texte définitif. Mais combien riche !

(2) Le P. Gaichiès commençait la série de ces allocutions huit jours seulement après la mort de Bossuet, survenue à Paris le 12 avril 1704. Rappelons encore que le dit Père était né à Condom en 1648.

l'incident, quelques explications historiques, lorsqu'elles sont nécessaires et l'application immédiate à *ses* auditeurs. Le P. Gaichiès, — et c'était là son originalité et la cause de ses succès — parlait pour ceux qui l'écoutaient de fait ce jour-là et dont il connaissait à fond les défauts et les besoins. « *Il confesse,* disait-on, *tous les habitants de la ville* ! » Et lui-même ajoutait : « *Je m'adresse à mes Soissonnais de 1704 et non à des Bourguignons ou des Gascons de 1750. Ce que je puis prêcher aujourd'hui et ici, ne sera d'aucune utilité là-bas et en 1750, parce que pas adapté.* » Et, le sermon prononcé, il détruisait impitoyablement toutes ses notes, condamnant ainsi tous les sermons passe-partout. La peine était pour le prédicateur ; mais quel plus grand profit pour les fidèles !

Il en résulte qu'en outre de leur bienfaisance pour la piété et l'édification en général, ces allocutions présentent un très grand intérêt au point de vue historique. Il ne pourrait se dispenser de les étudier, celui qui voudrait esquisser le tableau de la vie morale et religieuse au pays de Soissons dès le début du XVIIIe siècle. Mille détails sont eminemment suggestifs.

Il y a déjà la question sociale. A propos des rudes travaux auxquels était soumis le malheureux Joseph, se développe une longue et sévère instruction sur les devoirs des maîtres. Peut-être avait-on déjà oublié les sombres peintures faites par La Bruyère sur la condition des travailleurs de la terre ? Et parlant du char *donné en récompense* par le Pharaon à Joseph, l'orateur critique l'abus des carrosses qui inspirent tant de suffisance aux uns, tant de rancœur aux autres.

Aujourd'hui, dans cette même région, la lutte, descendant d'un degré, est entre l'ouvrier agricole et le gros fermier. En 1700, elle se manifestait entre le noble hautain, propriétaire du sol et son fermier trop souvent dédaigné et humilié. Une alliance entre les deux classes eût été considérée comme un déshonneur. Et cependant cette classe de fermiers était composée d'hommes respectables à tous égards, travailleurs courageux et économes qui s'élevaient chaque jour et commençaient même, comme les Bocquet, fermiers de l'abbaye de Juilly, à donner des avocats et des conseillers au Parlement de Paris : « *Ne jugeons pas,* remarque le prédicateur, *des conditions sociales par nos usages actuels : Dieu en juge autrement. Au temps de Joseph, la famille des bergers était la noblesse la plus haute et la plus pure qui fût sur la terre. Et il ne faut point d'autre raison pour estimer cette lignée illustre que le choix que le Verbe éternel en a fait pour y prendre naissance.* »

Le P. Gaichiès avait pendant de longues années régenté dans les collèges de l'Oratoire. Tout grand théologal qu'il était, il n'avait jamais voulu habiter au chapitre de la ville, préférant sa modeste cellule dans le collège de Soissons que dirigeait sa Congrégation. Il aimait profondément les enfants et les jeunes gens ; il s'attachait à eux ; il les suivait dans la vie. Et, cependant, le portrait qu'il dessine de la jeunesse de Soissons, n'est point flatteur. La faute en est aux Parents : « *Pères et Mères, vous n'aimez pas vos enfants comme Dieu vous le demande ; — Vous semez maladroitement la haine entre eux par vos préférences ; — Vous ne leur donnez pas le bon exemple ; — Vous ne les connaissez pas parce que vous ne les suivez pas ; — Vous les poussez à l'autel sans aucune vocation ; — Aussi ils vous désobéissent ; — Ils vous volent : c'est moi qui vous le dis ; — Ils ne vous aiment pas ; — Ils s'en vont, comme les frères de Joseph, dans les mauvais pâturages.* » On se croirait presque dans le parloir de tel grand collège parisien écoutant le Supérieur qui donne des conseils d'éducation aux Mamans de ses élèves.

Le P. Gaichiès n'était pas seulement l'homme de sa petite cité : il était aussi l'homme de sa patrie et de son temps. Or, en 1704, on vivait à Soissons dans la tristesse et l'anxiété. Des gelées tardives suivies de sécheresse prolongée depuis trois ans compromettaient les récoltes et le peu que l'on pouvait sauver était enlevé par les réquisitions et les impositions pour nourrir et entretenir les armées. On se battait, depuis 4 années, sur les bords du Rhin et nombreux étaient les enfants de la région enrôlés en particulier dans les régiments de dragons. Soissons est sur la route des invasions et des courriers. Les nouvelles arrivaient chaque jour plus décevantes : les revers se succédaient ; les bons généraux Berwick, Villars, Boufflers mourraient ou étaient remplacés par des généraux incapables. Dans 4 mois, le 13 août, ce sera le désastre d'Höchstædt (1) : 11.000 tués, 12.000 fantassins et 4 régiments de dragons faits prisonniers. On raconte qu'en ouvrant leurs fenêtres le matin, les dames de Soissons questionnaient leurs voisines à travers leurs rues étroites : « Quelles nouvelles ? » et pleuraient le reste du jour. « *Pères et mères malheureux, entrez en de pareilles sollicitudes, celles du vieux Jacob sans nouvelles de ses enfants partis au pays de Sichem. Je vous vois assez trembler sur les hasards de la guerre que courent vos fils : vous craignez qu'ils ne sacrifient leur vie*

(1) De la Croix : Dictionnaire historique des sièges et batailles. Paris, Vincent, 1771, T. II, p. 174.

à un vain désir de gloire..... Mais il y a plus grave encore, nous allons à une effroyable disette ! » Qu'aurait-il dit, qu'a-t-il dit en réalité, 5 ans plus tard, en 1709, après l'épouvantable famine qu'il avait prédite ?

Enfin, le P. Gaichiès ne pouvait oublier qu'il était prêtre de l'Oratoire et que l'unique ambition d'un Oratorien était de faire mieux connaître et aimer chaque jour Notre-Seigneur, le Verbe incarné. Et les comparaisons se succèdent sans trêve entre le Fils de Dieu et le fils du patriarche Jacob. *Joseph veut dire Sauveur, Jésus également. — Joseph est envoyé par Dieu en Egypte pour mettre en réserve le froment qui devait sauver le monde : St. Joseph, le père nourricier, fuit en Egypte pour mettre à l'abri le sauveur de l'humanité. — Joseph raconte ses songes, Jésus parle en se servant de paraboles. — Joseph est dépouillé de la robe précieuse que lui avait donnée son père ; Jésus est dépouillé de celle que lui avaient tissée les mains de sa tendre Mère. — Joseph et Jésus sont vendus par des traitres presque pour le même prix.* — Comment ne pas citer le passage émouvant où il représente le jeune Joseph perdu dans un champ désert et répondant à la question d'un passant : « *Je cherche mes frères.* » — « *Il me semble voir,* s'écrie l'orateur, *le vrai Joseph, le Verbe Eternel, venu du sein du Père dans le désert de ce monde. Et je lui demande : « Qui cherchez-vous donc ? » Il me répond lui aussi : « Je cherche mes frères pour les ramener moi aussi à mon Père* ! » Et pour finir l'annonce de la dévotion au Christ-Roi.

Un succès extraordinaire, sans précédent à Soissons, récompensa l'effort du prédicateur. On raconte que la cathédrale n'était pas assez vaste, que les fidèles accouraient chaque dimanche en masses plus compactes, non seulement de la ville, mais des pays environnants, même de très loin, de Château-Thierry par exemple. Il fallait laisser ouvertes toutes les portes pour permettre d'entendre au moins quelques phrases à ceux qui n'avaient pu pénétrer dans la basilique. En ville, chevaux et voitures de toutes espèces, entassés, encombraient les rues étroites, empêchant toute circulation jusque fort avant dans la nuit.

Un des derniers dimanches, on ne sait pour quelle cause, le Père Gaichiès termina plus rapidement son allocution. Un *Oh* ! *Déjà* ! courut spontanément à travers l'assistance. Se levant, d'un geste, l'évêque, Mgr Brulart de Sillery, apaise le léger incident. Il était membre de l'Académie des Inscriptions depuis 1701 ; il devait en 1705 entrer à l'Académie française : son jugement devait compter. « *Respectez, mes frères, la maison de Dieu. Je vous remercie, mon Père, du*

bonheur et surtout du bien que vous apportez chaque Dimanche à ces foules immenses. Que le Divin Sauveur, dont vous nous parlez avec tant d'émotion, vous en donne la juste récompense. Je vous remercie également du bien que vous m'avez fait à moi-même. Avec toutes ces foules je pourrais vous dire : « Jamais prédicateur n'a parlé de la sorte ! » Je préfère vous demander une faveur à laquelle je tiens énormément. Ne détruisez pas vos notes, comme vous avez la mauvaise habitude de le faire et confiez-les moi. Je veux les relire à loisir et revivre toutes mes émotions. »

C'est donc à l'évêque de Soissons que nous devons la conservation de cette prédication, la seule que nous possédions du Père Gaichiès. Nos lecteurs en jugeront à leur tour.

E. BONNARDET.

*
**

2° Sermon inédit prononcé le 20 avril 1704

Recordatus quoque Dominus Rachelis, exaudivit eam et aperuit vulvam ejus, quæ concepit et peperit filium... et vocavit nomen ejus Joseph. (Genèse, XXX, 22, 23, 24).

Le Seigneur se souvint de Rachel : il l'exauça et la rendit féconde... Elle conçut et mit au monde un fils qu'elle appela Joseph.

1°) *Pourquoi ce genre de prédication ?*

L'Apôtre Saint Paul distingue trois manières d'exercer le ministère de la parole qui remplissent pleinement la fonction d'un théologal. Ces manières sont exprimées en ces mots de l'épitre aux Romains (Ch. XII, v. 8) : « Que celui qui a reçu le don de prophétie, en use !... Que celui qui a reçu le don d'enseigner, s'applique à enseigner !... Que celui qui a reçu le don d'exhorter, exhorte ! »

Par la prophétie, il faut entendre le don d'expliquer l'Ecriture Sainte, s'attachant au texte et lui donnant le sens qui lui convient, non pas selon l'esprit particulier, comme les hérétiques ; ni selon une érudition purement critique, comme des grammairiens ; mais selon les lumières de la foi et l'onction de la piété. — Ce qu'il appelle doctrine, c'est le don d'établir solidement les vérités de la religion et de combattre les erreurs, tant à l'égard du dogme qu'à l'égard de la morale, suivant la tradition des Pères et la méthode des docteurs. — Enfin, l'exhortation est le don de porter efficacement

ceux à qui l'on parle à la fuite des vices, à la pratique des vertus, à l'accomplissement de leurs devoirs.

La doctrine qui, dans l'institution des théologaux, était leur principale fonction, est aujourd'hui renvoyée aux écoles. Notre application est donc principalement à l'explication des Ecritures et à l'exhortation, qui sont des ministères plus populaires. Et, quoique l'exhortation ait prévalu, soit parce que les hérétiques ont abusé de la prophétie, soit parce que le Siècle, qui se corrompt de plus en plus, a moins besoin d'être instruit que d'être repris, il nous faut cependant revenir de temps en temps à l'interprétation de l'Ecriture ; persuadés qu'une méthode, qui a été suivie avec tant de fruit par les Saints Pères, aura aussi sa bénédiction en nos jours.

2°) *Pourquoi ce sujet* ?

J'ai quelque temps hésité sur le livre que je choisirais. Mais, puisque toute Ecriture, qui est inspirée de Dieu, est utile pour instruire, pour reprendre, pour corriger et pour conduire à la piété et à la justice, je ne saurais me tromper dans le choix.

Je m'attacherai donc au premier livre qui se présente, à celui qui tient le premier rang entre les Cinq livres de Moïse, à la Genèse.

Mais, parce que l'explication de tout ce que ce livre contient, serait pour vous d'une longueur ennuyeuse, que l'ouvrage des six jours de la Création, que le ravage du monde par le déluge, que les aventures de Noë, la tour de Babel et la confusion des langues, que la vie des trois premiers patriarches nous mèneraient trop loin, je m'arrête aux derniers chapitres de ce livre, où nous trouvons *l'histoire de Joseph.*

Plusieurs raisons m'ont fait préférer cet endroit de la Genèse à tous les autres :

1) J'y remarque le sujet qui mène les Israëlites dans l'Egypte et l'occasion de *tant de prodiges* que Dieu fit pour les délivrer.

2) J'y trouve des *exemples très édifiants de vertus.* La piété, l'obéissance, la patience, la chasteté, le pardon des injures, l'espérance de la vie future y paraissent avec éclat.

3) Dans ce patriarche, qui est le seul de tous les enfants de Jacob dont le Saint Esprit nous ait donné une histoire étendue (1), et qu'il égale aux trois patriarches dont il se dit le Dieu, je trouve *une figure expresse de N. S. J. C.* depuis son Incarnation jusqu'à la consommation des siècles.

4) Enfin, je ne vois point, dans tout l'Ancien Testament,

(1) Les exégètes modernes sont de cet avis et nous disent que c'est la seule biographie vraiment psychologique que l'on trouve dans l'Ecriture.

d'histoire plus touchante et qui intéresse davantage. On ne saurait la lire sans en être attendri et presque sans pleurer.

Aujourd'hui, nous verrons deux choses : la naissance de Joseph et le premier événement que son histoire nous raconte.

Plaise au Saint Esprit de nous guider en cette entreprise ! Demandons-lui son secours par l'intercession de Marie... *Ave.*

I. Naissance de Joseph

Le Seigneur se souvint de Rachel, il l'exauça et lui ôta sa stérilité (Ch. XXX, v. 22).

I. Raisons de cette stérilité

— Les Pères ont souvent remarqué que les plus grands personnages de l'Ancienne Loi étaient nés de mères stériles : Isaac de Sara, Jacob de Rébecca, Joseph de Rachel et d'autres encore ;

1) Soit que la nature dût faire un effort pour former ces chefs-d'œuvre.

2) Soit que, naissant contre les espérances, ils attirassent à Dieu, qui les donnait, plus de reconnaissance et d'actions de grâce.

3) Soit que Dieu voulût marquer par là que la fécondité spirituelle, celle qui attire des âmes à J. C. et qui multiplie les bonnes œuvres, était ce qu'on devait principalement estimer.

4) Soit, enfin, que par ces naissances miraculeuses, Dieu préparât le monde à voir dans le temps sortir son Fils de la pierre du désert, du sein d'une Mère-Vierge.

Quoi qu'il en soit, la stérilité de Rachel est pour Joseph une circonstance honorable.

Plaintes de Rachel : leurs motifs

— Voici comment elle se plaignait de son sort à Jacob. « *Rachel,* dit l'Ecriture, *voyant qu'elle était stérile, porta envie à sa sœur Lia, et elle dit à son mari : Donnez-moi des enfants ou je mourrai.* »

Sa plainte est un peu forte ; ne la condamnons pas néanmoins précipitamment. « Cette envie, dit Saint Augustin, est une juste émulation. » Rachel n'est pas fâchée que Lia ait des enfants ; mais elle voudrait en avoir comme elle, trouver en eux de la consolation, du moins prévenir les maux dont la stérilité était menacée, surtout dans sa famille et écarter d'elle l'opprobre terrible qui s'attachait en ce temps aux femmes sans enfants. « *Pavit sterilem, quæ non parit* » (Job XXIV, 21).

Elle s'exposait enfin à perdre deux avantages précieux : l'amitié même de Jacob et la part qu'elle pouvait prétendre à la bénédiction que Dieu avait promise à la postérité de ce patriarche. Jacob ne parlait-il pas souvent, dans sa famille, de l'Espérance d'Israël, du Libérateur qui devait naître de sa race ? Se voyant sans enfant, Rachel tremble d'être rejetée de Dieu, d'être jugée indigne de contribuer à ce grand bonheur et, dans son angoisse, elle dit à Jacob : « Donnez-moi des enfants ». *Da mihi liberos.*

Da mihi, c'est-à-dire, Vous, mon Epoux, qui êtes si chéri de Dieu ; vous qui entrez dans un commerce familier avec Lui ; vous, dont les prières sont si efficaces, demandez pour moi ce qu'Isaac obtint pour votre mère. Dieu, si vous l'en priez, ne me refusera pas ce qu'Il accorda à Rebecca.

Alioquin moriar. Sans cela, je ne puis plus vivre. Ces paroles, dans leur sens le plus naturel, signifient que la douleur la fera mourir. Mais elles peuvent aussi marquer que, si elle ne laisse point d'enfant sortir de son sein, son nom et sa mémoire demeureront dans un éternel oubli, effacés en quelque sorte du livre des vivants.

Il y a aussi, mes Frères, pour tous les chrétiens, une stérilité à redouter, une fécondité à désirer. « *Non erit apud te sterilis* (Dent. VII, 14). Malheur à ces arbres infructueux qui ne portent point de fruit ! Pourquoi occupent-ils la terre ? De quoi, lâches chrétiens, vous servira-t-il d'avoir été plantés dans le champ de l'Eglise ? d'avoir été entés en J. C. ? que la sève céleste ait fait de vous sa vigne chérie ? si vous ne faites nulle œuvre bonne. Produisez vous-même en nous, ô Jésus, par votre grâce, ces fruits que vous viendrez un jour chercher.

III. Plaintes réprimées

Ces paroles, qui cachaient quelque reproche, mirent Jacob en colère « *Iratus Jacob* ». N'en soyez pas scandalisés. Outre que les Saints ne sont pas sans défaut, c'est le zèle qui anime celui-ci. Il ne s'indigne pas contre Rachel ; mais contre son peu de foi et son impatience. Il lui répond : « *Suis-je Dieu ? et n'est-ce pas Lui qui empêche que votre sein ne porte son fruit ?* » C'est à peu près la réponse que fit à Naaman le roi d'Israël : « *Suis-je Dieu pour pouvoir ôter et rendre la vie ?* » (4 Rois : v. 7.)

La réponse de Jacob est sage. Il reprend Rachel et il l'instruit. Il lui montre que c'est Dieu qui est l'auteur de la vie ; que c'est à Lui qu'il faut s'adresser. En effet, c'est à Dieu que l'Ecriture attribue et la stérilité et la fécondité.

(Genèse : ch. XVI). Sara dit que c'est le Seigneur qui l'a mise en état de n'avoir point d'enfants, et, dans la suite, il est dit que Dieu avait frappé de stérilité toute la maison d'Abimelech. La stérilité de la mère de Samuel a, dans l'Ecriture, la même cause. Comme Dieu envoie la stérilité, il donne aussi la fécondité. Il fait que celle qui était stérile dans la maison, a la joie de se voir mère de plusieurs enfants. « *Qui habitare facit sterilem in domo, matrem filiorum lætantem* » (Ps. CXII, 9).

IV. Stérilité guérie

La suite le dit de Rachel. « *Le Seigneur se souvint de Rachel, il l'exauça et la rendit féconde.* » Puisqu'il est dit que Dieu l'exauça, elle avait donc prié. Ce secours, bien plus efficace que les mandragores de Ruben, apprend aux femmes et à tous ceux qui ont de justes désirs, à mettre en Dieu leur espérance, à ne pas contrister les justes par des mouvements d'impatience, à ne pas s'attirer le reproche que l'Ecriture adresse à Aza : « *d'avoir eu dans les hommes plus de confiance qu'en Dieu.* »

V. Opprobre enlevé

« *Rachel mit au monde un fils, et elle dit : Le Seigneur m'a tirée de l'opprobre.* » Rachel se congratule : elle s'applaudit sur ses couches ; elle bénit Dieu de l'avoir tirée de l'opprobre, qui est le troisième mal qu'elle redoutait. Avant la venue de Jésus-Christ, la stérilité était honteuse. Phenenna en fait le sujet de ses reproches contre Anne. Les Prophètes l'appelaient une désolation. (Baruch, IV, 12). C'était, en effet, la privation de la première de toutes les bénédictions temporelles ; c'était l'exclusion des promesses judaïques, l'exclusion de l'alliance selon la chair avec le Messie.

Vous convenez que la vie déréglée est honteuse pour un chrétien. — La vie inutile ne laisse pas de nuire autant, car il y a de l'opprobre à languir dans la voie du salut et de la perfection : on a la confusion de ne pas arriver au terme..... « *Ce n'est pas celui qui me dit : Seigneur, Seigneur, qui entrera dans le royaume du Ciel ; c'est celui qui accomplit la volonté de mon Père.* » (Matt. VI, 21). Dieu veut des ouvriers dans sa vigne. Les feuilles et les fleurs ne fannent pas l'arbre de la malédiction ; mais le manque de fruits.

L'enfant est appelé Joseph

« *Elle appela son fils : Joseph, en disant : Que Dieu me donne encore un fils !* » (Gen. XXX, 24) Rachel appelle

son fils : Joseph et Jacob approuve ce nom : il n'en substitue point d'autre, comme il le fit lorsque Rachel voulut appeler Benoni son dernier enfant. (Genes XXXV, 18) Le mot Joseph veut dire : augmentation. Il est pour Rachel comme le gage d'une postérité plus nombreuse.

Les dons que Dieu nous fait, reçus de bon cœur, avec actions de grâce, sont les avant-coureurs d'autres dons. Ils en sont comme les arrhes. Voulez-vous donc, chrétiens, vous enrichir spirituellement et temporellement, signalez votre reconnaissance.

Les Orientaux, surtout les Juifs, ne donnaient guère de noms au hasard et sans attention à ce qu'ils signifiaient. Chez eux, les noms propres réveillaient l'idée des sentiments qu'on avait eus à la naissance de ceux qui devaient les porter ; ils rappelaient le souvenir de quelque événement important et étaient comme un monument historique. Ils étaient encore comme des instructions morales et des avertissements réitérés de piété ou de sagesse.

Si, parmi nous, les noms sont plus négligés, c'est pour nous apprendre à les laisser sur la terre ensevelis dans l'oubli, contents seulement qu'ils soient écrits dans le livre de vie. L'insensé Absalon (II Reg. XVIII, 18) se piqua d'immortaliser son nom en le donnant à la pyramide qu'il avait fait dresser dans la vallée royale. « Telle est, dit Saint Basile, la folie de ceux qui cherchent à faire parler d'eux après leur mort ! »

Ajoutons que les deux femmes Lia et Rachel marquent souvent dans les Pères *la vie active* en *la vie contemplative*. Lia « aux yeux chassieux », ne porte ses regards que sur la terre ; mais Rachel, d'une vue plus perçante, contemple le Ciel. Les enfants de Lia, les œuvres de la vie active nous amusent ici-bas ; les enfants de Rachel, les fruits de la vie contemplative, nous élèvent au Ciel. Dès que *Joseph est né*, nous ne pensons, nous aussi, qu'à la terre de promission. Heureux ceux à qui cette fécondité fait dire : « *Mon âme a une soif ardente pour le Dieu vivant ! Quand irai-je paraître devant la face de mon Dieu ?* » (Ps. XLI, 3).

Voilà les circonstances de la naissance de Joseph : voici maintenant le commencement de ses aventures.

II. Le premier événement de l'histoire de Joseph

Joseph encore fort jeune, âgé seulement de seize ans, conduisait le troupeau de son père avec ses frères, et il était avec les enfants de Bala et de Zelpha, femmes de son père. Il accusa alors ses frères devant son père d'un crime énorme. (Gen. XXXVII, 2).

I. Il était jeune

Joseph avait seize ans accomplis et courait sa 17e année. C'est ce qui concilie la Vulgate avec la Version des Septante qui assure qu'il avait 17 ans. Si l'Ecriture ajoute qu'il était dans un âge très tendre, *adhuc puer,* quoiqu'il eût déjà environ 17 ans, Elle entend une enfance des mœurs, comme si elle disait qu'en un âge très périlleux, où la cupidité se développe et où la maladie prend un funeste accroissement, Joseph était innocent comme un enfant.

Peut-on le dire sans douleur ? Et ne faudrait-il pas verser des larmes de sang sur ce malheureux désordre ? Où trouverait-on, de nos jours, à 16 ou 17 ans, de l'innocence, de la simplicité, de la pureté ? Les jeunes gens ne sont-ils pas presque tous, indociles, indévôts, menteurs, violents, voleurs domestiques, sensuels, intempérants, immodestes ? Et j'ose dire qu'il y en a plus de ceux en qui se rencontrent tous ces vices, que de ceux qui n'en ont qu'un seul. Ces beaux jours, qui sont les prémices de la vie raisonnable, que Dieu se réserve, s'offrent à Baal et à d'autres divinités infâmes ! C'est à cet âge que le jeune Augustin vit corrompre ses bonnes inclinations, et que, cherchant le commerce des libertins, il avait honte d'être moins débauché qu'eux. Hélas ! en nos jours, les enfants perdent la grâce avant qu'ils sachent ce que c'est que la grâce.

Et ces enfants ainsi gâtés, parents aveugles, parents intéressés, vous les destinez à l'Eglise, vous les poussez dans le Sanctuaire, vous les portez à l'autel ! Vous voulez qu'ils soient les ministres de nos chastes mystères, les dispensateurs du sang très pur de Jésus-Christ ! Voilà comment Saint Paul parlait à un jeune ministre. Il ne lui dit pas : Corrigez-vous de vos désordres ; faites pénitence de vos dérèglements ; mais « *conservez comme un trésor précieux la chasteté que vous avez inviolablement gardée* (1 Timot. v, 22).

II. Agé de 16 ans

Cet âge de Joseph sert encore à nous apprendre le temps qu'il passa dans la servitude et dans la souffrance, car, vendu à 17 ans, il fut élevé à la charge de premier ministre du Roi d'Egypte à trente ans. De sorte que cette longue suite d'années, quatorze ans entiers, fut pour lui un temps d'oppression et de misère. La Sagesse n'abandonna point le juste, lorsqu'il fut vendu : elle descendit avec lui dans la fosse (Sap. x. 13) et sa constance, comme la palme, s'éleva selon la pesanteur de ses persécutions.

Et nous, lâches, infidèles, nous succombons à la moindre

attaque. Ou, si nous recevons quelqu'avertissement avec résignation, nous n'en pouvons supporter la durée. Soumettons-nous à ce qu'il plaira à Dieu de nous faire souffrir dans toutes les circonstances.

III. Il était berger

« *Joseph conduisait le troupeau de son père* ».

Jacob, qui aime tendrement son fils, ne le garde pourtant pas auprès de lui. Il craint que la complaisance paternelle et les douceurs domestiques ne le gâtent. Selon l'usage de sa famille, il l'envoie garder quelques-uns de ces troupeaux qui mettaient dans la maison des Patriarches des richesses égales à celles des Rois du pays. Il expose ce cher fils à une vie dure et ennuyeuse, aux ardeurs de l'été, aux rigueurs de l'hiver, à toutes les vicissitudes des saisons. Il lui donna une occupation dont la solitude et le silence, le désert et la vue continuelle du ciel sont une école de contemplation.

Aimons, chrétiens, une vie simple et pénible. Rougissons de tant d'inventions dont l'amour-propre s'avise pour se donner ses commodités. Les saisons ne sont plus pour nous la pénitence commune : nous avons l'art de leur ôter tout ce qu'elles ont de fâcheux. Par un raffinement de mollesse tout s'y tourne en délices. Cherchons comme Joseph la solitude et le silence. Regardons le ciel et par la méditation des vérités éternelles, faisons y notre conversation.

Défaites-vous aussi, mes Frères, de la vanité qui vous fait regarder comme déshonorables des emplois honnêtes. Ne jugeons pas des conditions par nos usages. Dieu, dont le jugement est vérité, en pense autrement que nous. Au temps de Joseph, la famille des bergers était la noblesse la plus pure qui fût sur la terre. L'alliance que fit Esau avec les filles des Rois voisins fut une mésalliance qui causa à Rébecca une douleur mortelle. Quel mépris ne s'attirèrent pas les enfants de Jacob du mariage de Dina, leur sœur, avec le fils du roi des Sichimites ? Et il ne faut point d'autre raison pour estimer comme elle le mérite cette race illustre, que le choix fait par le Verbe éternel pour y prendre naissance.

IV. En quelle compagnie ?

« *Il était avec les enfants de Bala et de Zelpha, femmes de son père.* »

Les enfants de Lia traitant sans doute avec mépris et durement les enfants de Bala et de Zelpha, Jacob les avait envoyés garder séparément ses troupeaux. Joseph préféra se joindre à ces derniers, enfants des esclaves plutôt qu'aux au-

tres, enfants de la femme libre, tant pour éviter la jalousie que ceux-ci avaient contre lui que pour adoucir la peine que causait leur mépris. Il ne tire point vanité de la prérogative de la naissance, il aime ceux que son père aime.

Ainsi Vous, ô Jésus, véritable Joseph, le bien aimé du Père, vous n'avez pas dédaigné notre servitude, vous avez pris notre chair, vous êtes devenu notre frère. Adoré comme Dieu, dit Saint Ambroise, il a été vu homme parmi les hommes. « *Ut homo cernitur, ut dominus adoratur.* » Il a été vu sur la terre et il a conversé avec les hommes.

Mais, hélas ! qu'il est dangereux de fréquenter les hommes ! Il fallait la sainteté de l'Homme-Dieu pour les guérir et il faut du moins celle du Juste pour remarquer leurs défauts et avoir horreur de leur corruption, car il est dit incontinent que Joseph fut obligé d'avertir son père du désordre de ses frères.

V. Il accuse ses frères

« *Il accusa alors ses frères devant son Père d'un crime énorme.* »

Les interprètes se sont assez donné de peine pour résoudre plusieurs difficultés sur cet endroit :

1°) Joseph accusa-t-il ses frères de quelque crime particulier, ou seulement en général de ce qu'ils menaient une vie déréglée et que, dans les lieux où ils conduisaient leurs troupeaux, ils avait fort mauvaise réputation ? C'est le sens du texte hébreu.

2°) Ou bien accusa-t-il seulement les enfants de Bala et de Zelpha ?

3°) Ou bien, révéla-t-il seulement le crime accompli par Ruben et dont Jacob conserva jusqu'à sa mort un vif ressentiment ?

4°) Ou enfin, quel était en réalité ce crime énorme que l'Ecriture n'ose pas nommer ?

Il vaut mieux ici l'humilité à la vue de la corruption de l'homme, dont les Patriarches du Peuple de Dieu ne furent pas exempts. Il vaut mieux trembler chacun pour soi que de rechercher par une curiosité indiscrète et par des conjonctures incertaines ce que l'Ecriture ne dit pas et que le Saint Esprit a voulu être caché.

Admirons cependant le zèle et la discrétion de Joseph. Son zèle le fait sécher de regret voyant le dérèglement de ses frères. Il voudrait pouvoir l'arrêter par des avis charitables ; mais, craignant qu'ils ne méprisent sa jeunesse et qu'ils ne s'aigrissent encore davantage contre lui, il prend

le moyen le plus sûr, il s'adresse à son père qui, par sa prudence, sa charité, son autorité, fera ce qu'il avait inutilement tenté. Il les accuse, mais il épargne leur réputation, n'en parle qu'à son père, obligé plus que lui encore à ménager l'honneur et à procurer le salut de ses enfants.

Bel exemple à suivre, mes Frères. Soyons comme Joseph touchés des crimes que nous voyons commettre. Le monde est plongé dans l'iniquité. Souvent ceux avec qui nous vivons, s'abandonnent à de grands désordres. Le scandale est dans le quartier, à notre porte, dans notre propre maison : nous le savons, nous le voyons ; et, indolents, nous le souffrons sans la moindre émotion. Il faut que, comme il est dit de Loth, les crimes de nos frères mettent notre âme à la torture. Gémissons-en, faisons-en pénitence. Il n'est point de caractère de prédestination plus marqué, point de confiance du salut mieux fondée que l'affliction d'une âme que les abominations des pécheurs jettent dans la désolation. « Passez, dit le Seigneur à son Ange, au milieu de Jérusalem et imprimez le sceau du salut sur le front des hommes qui gémissent et qui sont dans la douleur de toutes les abominations qui se font au milieu de la ville. »

Mais, après ces gémissements, corrigeons le mal par des avis secrets, mais pressants. Ou, si nos avertissements doivent être inutiles, rendre les pécheurs plus méchants, employons le crédit et le zèle des parents, des pasteurs, de ceux qui peuvent corriger efficacement.

Recueillons les instructions que vous avez vues semées dans ce discours :

Apprenons de Rachel à rougir de la stérilité de notre vie, du peu de bien que nous faisons.

Désirons, comme Joseph, vivre contents dans une profession simple et obscure. Quelque communes que soient les occupations de notre état, croyons qu'elles seront consacrées à l'immortalité, si nous travaillons pour Dieu.

Ayons une vive douleur des désordres de nos frères ; apportons-y tout le remède que nous pouvons avec un zèle tempéré de discrétion.

Seigneur Jésus, nous sommes vos frères et des frères criminels. Quelles plaintes ne pouvez-vous pas porter au Père que nous avons dans le Ciel ! Que le sang que vous avez répandu pour effacer nos iniquités, ne crie pas vengeance ! Que votre parole soit une parole de miséricorde et qu'après que nous en aurons recueilli le mérite, ce sang nous ouvre le sanctuaire qu'il vous a ouvert à Vous-même pour y être offerts éternellement avec vous ! Amen.

Joseph, fils de Jacob

« **Histoire de l'Ecriture Sainte**

Expliquée par un Théologal dans ses prédications de Carême en l'Eglise cathédrale de Soissons pendant l'année 1704. »

1° Notice historique.

Nous voici certainement en présence d'une des plus curieuses prédications (1) du XVIIIe siècle. Tout à fait curieuses, en effet, et vivement intéressantes ces vingt allocutions prononcées dans la cathédrale de Soissons par le Père Jean Gaichiès, prêtre de l'Oratoire et théologal de la dite ville, *chaque dimanche à partir du 20 avril 1704* (2), comme le porte le manuscrit autographe en notre possession et resté jusqu'ici inconnu.

Curieuses d'abord par le choix même du sujet. Il semblerait au premier abord qu'on ne trouverait pas aisément matière à prédication dans le récit des aventures si extraordinaires arrivées au fils de Jacob. *Mais,* s'empresse de remarquer l'orateur, *puisque toute Ecriture, qui est inspirée de Dieu, est utile pour instruire, pour corriger et pour conduire à la piété et à la justice, je ne saurais me tromper dans mon choix.*

N'oublions pas que, depuis douze ans déjà, le Père Gaichiès assurait dans cette même chaire, au plus grand plaisir et profit de tous, les Dominicales de la messe de onze heures. Préoccupé, comme il l'avoue lui-même dans la courte préface écrite plus tard, *de ne pas dégoûter ses fidèles auditeurs par des redites,* il se décide pour cette histoire de Joseph parce que *c'est du neuf ; — parce qu'elle intéresse plus que nulle autre histoire ; — parce qu'on ne peut la lire ou l'entendre raconter sans être ému ;* — surtout parce qu'il fut *surpris lui-même de voir la fécondité de ce texte sacré et combien on en pouvait tirer d'instructions et de leçons sans le forcer.*

Curieuses encore ces instructions par la tournure originale que leur auteur a su leur donner. Un très court exposé de

(1) Ce sont des notes, un cadre plus ou moins développé, plutôt qu'un texte définitif. Mais combien riche !

(2) Le P. Gaichiès commençait la série de ces allocutions huit jours seulement après la mort de Bossuet, survenue à Paris le 12 avril 1704. Rappelons encore que le dit Père était né à Condom en 1648.

l'incident, quelques explications historiques, lorsqu'elles sont nécessaires et l'application immédiate à *ses* auditeurs. Le P. Gaichiès, — et c'était là son originalité et la cause de ses succès — parlait pour ceux qui l'écoutaient de fait ce jour-là et dont il connaissait à fond les défauts et les besoins. « *Il confesse,* disait-on, *tous les habitants de la ville* ! » Et lui-même ajoutait : « *Je m'adresse à mes Soissonnais de 1704 et non à des Bourguignons ou des Gascons de 1750. Ce que je puis prêcher aujourd'hui et ici, ne sera d'aucune utilité là-bas et en 1750, parce que pas adapté.* » Et, le sermon prononcé, il détruisait impitoyablement toutes ses notes, condamnant ainsi tous les sermons passe-partout. La peine était pour le prédicateur ; mais quel plus grand profit pour les fidèles.

Il en résulte qu'en outre de leur bienfaisance pour la piété et l'édification en général, ces allocutions présentent un très grand intérêt au point de vue historique. Il ne pourrait se dispenser de les étudier, celui qui voudrait esquisser le tableau de la vie morale et religieuse au pays de Soissons dès le début du XVIIIe siècle. Mille détails sont eminemment suggestifs.

Il y a déjà la question sociale. A propos des rudes travaux auxquels était soumis le malheureux Joseph, se développe une longue et sévère instruction sur les devoirs des maîtres. Peut-être avait-on déjà oublié les sombres peintures faites par La Bruyère sur la condition des travailleurs de la terre ? Et parlant du char *donné en récompense* par le Pharaon à Joseph, l'orateur critique l'abus des carrosses qui inspirent tant de suffisance aux uns, tant de rancœur aux autres.

Aujourd'hui, dans cette même région, la lutte, descendant d'un degré, est entre l'ouvrier agricole et le gros fermier. En 1700, elle se manifestait entre le noble hautain, propriétaire du sol et son fermier trop souvent dédaigné et humilié. Une alliance entre les deux classes eût été considérée comme un déshonneur. Et cependant cette classe de fermiers était composée d'hommes respectables à tous égards, travailleurs courageux et économes qui s'élevaient chaque jour et commençaient même, comme les Bocquet, fermiers de l'abbaye de Juilly, à donner des avocats et des conseillers au Parlement de Paris : « *Ne jugeons pas,* remarque le prédicateur, *des conditions sociales par nos usages actuels : Dieu en juge autrement. Au temps de Joseph, la famille des bergers était la noblesse la plus haute et la plus pure qui fût sur la terre. Et il ne faut point d'autre raison pour estimer cette lignée illustre que le choix que le Verbe éternel en a fait pour y prendre naissance.* »

Le P. Gaichiès avait pendant de longues années régenté dans les collèges de l'Oratoire. Tout grand théologal qu'il était, il n'avait jamais voulu habiter au chapitre de la ville, préférant sa modeste cellule dans le collège de Soissons que dirigeait sa Congrégation. Il aimait profondément les enfants et les jeunes gens ; il s'attachait à eux ; il les suivait dans la vie. Et cependant, le portrait qu'il dessine de la jeunesse de Soissons, n'est point flatteur. La faute en est aux Parents : « *Pères et Mères, vous n'aimez pas vos enfants comme Dieu vous le demande ; — Vous semez maladroitement la haine entre eux par vos préférences ; — Vous ne leur donnez pas le bon exemple ; — Vous ne les connaissez pas parce que vous ne les suivez pas ; — Vous les poussez à l'autel sans aucune vocation ; — Aussi ils vous désobéissent ; — Ils vous volent : c'est moi qui vous le dis ; — Ils ne vous aiment pas ; — Ils s'en vont, comme les frères de Joseph, dans les mauvais pâturages.* » On se croirait presque dans le parloir de tel grand collège parisien écoutant le Supérieur qui donne des conseils d'éducation aux Mamans de ses élèves.

Le P. Gaichiès n'était pas seulement l'homme de sa petite cité : il était aussi l'homme de sa patrie et de son temps. Or, en 1704, on vivait à Soissons dans la tristesse et l'anxiété. Des gelées tardives suivies de sécheresse prolongée depuis trois ans compromettaient les récoltes et le peu que l'on pouvait sauver était enlevé par les réquisitions et les impositions pour nourrir et entretenir les armées. On se battait, depuis 4 années, sur les bords du Rhin et nombreux étaient les enfants de la région enrôlés en particulier dans les régiments de dragons. Soissons est sur la route des invasions et des courriers. Les nouvelles arrivaient chaque jour plus décevantes : les revers se succédaient ; les bons généraux Berwick, Villars, Boufflers mourraient ou étaient remplacés par des généraux incapables. Dans 4 mois, le 13 août, ce sera le désastre d'Höchstædt (1) : 11.000 tués, 12.000 fantassins et 4 régiments de dragons faits prisonniers. On raconte qu'en ouvrant leurs fenêtres le matin, les dames de Soissons questionnaient leurs voisines à travers leurs rues étroites : « Quelles nouvelles ? » et pleuraient le reste du jour. « *Pères et mères malheureux, entrez en de pareilles sollicitudes, celles du vieux Jacob sans nouvelles de ses enfants partis au pays de Sichem. Je vous vois assez trembler sur les hasards de la guerre que courent vos fils : vous craignez qu'ils ne sacrifient leur vie*

(1) De la Croix : Dictionnaire historique des sièges et batailles. Paris, Vincent, 1771, T. II, p. 174.

à un vain désir de gloire..... Mais il y a plus grave encore, nous allons à une effroyable disette ! » Qu'aurait-il dit, qu'a-t-il dit en réalité, 5 ans plus tard, en 1709, après l'épouvantable famine qu'il avait prédite ?

Enfin, le P. Gaichiès ne pouvait oublier qu'il était prêtre de l'Oratoire et que l'unique ambition d'un Oratorien était de faire mieux connaître et aimer chaque jour Notre-Seigneur, le Verbe incarné. Et les comparaisons se succèdent sans trêve entre le Fils de Dieu et le fils du patriarche Jacob. *Joseph veut dire Sauveur, Jésus également. — Joseph est envoyé par Dieu en Egypte pour mettre en réserve le froment qui devait sauver le monde : St. Joseph, le père nourricier, fuit en Egypte pour mettre à l'abri le sauveur de l'humanité. — Joseph raconte ses songes, Jésus parle en se servant de paraboles. — Joseph est dépouillé de la robe précieuse que lui avait donnée son père ; Jésus est dépouillé de celle que lui avaient tissée les mains de sa tendre Mère. — Joseph et Jésus sont vendus par des traîtres presque pour le même prix.* — Comment ne pas citer le passage émouvant où il représente le jeune Joseph perdu dans un champ désert et répondant à la question d'un passant : « *Je cherche mes frères.* » — « *Il me semble voir,* s'écrie l'orateur, *le vrai Joseph, le Verbe Eternel, venu du sein du Père dans le désert de ce monde. Et je lui demande* : « *Qui cherchez-vous donc ?* » *Il me répond lui aussi* : « *Je cherche mes frères pour les ramener moi aussi à mon Père* ! » Et pour finir l'annonce de la dévotion au Christ-Roi.

Un succès extraordinaire, sans précédent à Soissons, récompensa l'effort du prédicateur. On raconte que la cathédrale n'était pas assez vaste, que les fidèles accouraient chaque dimanches en masses plus compactes, non seulement de la ville, mais des pays environnants, même de très loin, de Château-Thierry par exemple. Il fallait laisser ouvertes toutes les portes pour permettre d'entendre au moins quelques phrases à ceux qui n'avaient pu pénétrer dans la basilique. En ville, chevaux et voitures de toutes espèces, entassés, encombraient les rues étroites, empêchant toute circulation jusque fort avant dans la nuit.

Un des derniers dimanches, on ne sait pour quelle cause, le Père Gaichiès termina plus rapidement son allocution. Un *Oh* ! *Déjà* ! courut spontanément à travers l'assistance. Se levant, d'un geste, l'évêque, Mgr Brulart de Sillery, apaise le léger incident. Il était membre de l'Académie des Inscriptions depuis 1701, il devait en 1705 entrer à l'Académie française : son jugement devait compter. « *Respectez, mes frères, la maison de Dieu. Je vous remercie, mon Père, du*

bonheur et surtout du bien que vous apportez chaque Dimanche à ces foules immenses. Que le Divin Sauveur, dont vous nous parlez avec tant d'émotion, vous en donne la juste récompense. Je vous remercie également du bien que vous m'avez fait à moi-même. Avec toutes ces foules je pourrais vous dire : « Jamais prédicateur n'a parlé de la sorte ! » Je préfère vous demander une faveur à laquelle je tiens énormément. Ne détruisez pas vos notes, comme vous avez la mauvaise habitude de le faire et confiez-les moi. Je veux les relire à loisir et revivre toutes mes émotions. »

C'est donc à l'évêque de Soissons que nous devons la conservation de cette prédication, la seule que nous possédions du Père Gaichiès. Nos lecteurs en jugeront à leur tour.

E. BONNARDET.

*
**

2° Sermon inédit prononcé le 20 avril 1704

Recordatus quoque Dominus Rachelis, exaudivit eam et aperuit vulvam ejus, quæ concepit et peperit filium... et vocavit nomen ejus Joseph. (Genèse, xxx, 22, 23, 24).

Le Seigneur se souvint de Rachel : il l'exauça et la rendit féconde... Elle conçut et mit au monde un fils qu'elle appela Joseph.

1°) *Pourquoi ce genre de prédication ?*

L'Apôtre Saint Paul distingue trois manières d'exercer le ministère de la parole qui remplissent pleinement la fonction d'un théologal. Ces manières sont exprimées en ces mots de l'épitre aux Romains (Ch. xii, v. 8) : « Que celui qui a reçu le don de prophétie, en use !... Que celui qui a reçu le don d'enseigner, s'applique à enseigner !... Que celui qui a reçu le don d'exhorter, exhorte ! »

Par la prophétie, il faut entendre le don d'expliquer l'Ecriture Sainte, s'attachant au texte et lui donnant le sens qui lui convient, non pas selon l'esprit particulier, comme les hérétiques ; ni selon une érudition purement critique, comme des grammairiens ; mais selon les lumières de la foi et l'onction de la piété. — Ce qu'il appelle doctrine, c'est le don d'établir solidement les vérités de la religion et de combattre les erreurs, tant à l'égard du dogme qu'à l'égard de la morale, suivant la tradition des Pères et la méthode des docteurs. — Enfin, l'exhortation est le don de porter efficacement

ceux à qui l'on parle à la fuite des vices, à la pratique des vertus, à l'accomplissement de leurs devoirs.

La doctrine qui, dans l'institution des théologaux, était leur principale fonction, est aujourd'hui renvoyée aux écoles. Notre application est donc principalement à l'explication des Ecritures et à l'exhortation, qui sont des ministères plus populaires. Et, quoique l'exhortation ait prévalu, soit parce que les hérétiques ont abusé de la prophétie, soit parce que le Siècle, qui se corrompt de plus en plus, a moins besoin d'être instruit que d'être repris, il nous faut cependant revenir de temps en temps à l'interprétation de l'Ecriture ; persuadés qu'une méthode, qui a été suivie avec tant de fruit par les Saints Pères, aura aussi sa bénédiction en nos jours.

2°) *Pourquoi ce sujet ?*

J'ai quelque temps hésité sur le livre que je choisirais. Mais, puisque toute Ecriture, qui est inspirée de Dieu, est utile pour instruire, pour reprendre, pour corriger et pour conduire à la piété et à la justice, je ne saurais me tromper dans le choix.

Je m'attacherai donc au premier livre qui se présente, à celui qui tient le premier rang entre les Cinq livres de Moïse, à la Genèse.

Mais, parce que l'explication de tout ce que ce livre contient, serait pour vous d'une longueur ennuyeuse, que l'ouvrage des six jours de la Création, que le ravage du monde par le déluge, que les aventures de Noë, la tour de Babel et la confusion des langues, que la vie des trois premiers patriarches nous mèneraient trop loin, je m'arrête aux derniers chapitres de ce livre, où nous trouvons *l'histoire de Joseph.*

Plusieurs raisons m'ont fait préférer cet endroit de la Genèse à tous les autres :

1) J'y remarque le sujet qui mène les Israëlites dans l'Egypte et l'occasion de *tant de prodiges* que Dieu fit pour les délivrer.

2) J'y trouve des *exemples très édifiants de vertus.* La piété, l'obéissance, la patience, la chasteté, le pardon des injures, l'espérance de la vie future y paraissent avec éclat.

3) Dans ce patriarche, qui est le seul de tous les enfants de Jacob dont le Saint Esprit nous ait donné une histoire étendue (1), et qu'il égale aux trois patriarches dont il se dit le Dieu, je trouve *une figure expresse de N. S. J. C.* depuis son Incarnation jusqu'à la consommation des siècles.

4) Enfin, je ne vois point, dans tout l'Ancien Testament,

(1) Les exégètes modernes sont de cet avis et nous disent que c'est la seule biographie vraiment psychologique que l'on trouve dans l'Ecriture.

d'histoire plus touchante et qui intéresse davantage. On ne saurait la lire sans en être attendri et presque sans pleurer.

Aujourd'hui, nous verrons deux choses : la naissance de Joseph et le premier événement que son histoire nous raconte.

Plaise au Saint Esprit de nous guider en cette entreprise ! Demandons-lui son secours par l'intercession de Marie... *Ave.*

I. Naissance de Joseph

Le Seigneur se souvint de Rachel, il l'exauça et lui ôta sa stérilité (Ch. XXX, V. 22).

I. Raisons de cette stérilité

— Les Pères ont souvent remarqué que les plus grands personnages de l'Ancienne Loi étaient nés de mères stériles : Isaac de Sara, Jacob de Rébecca, Joseph de Rachel et d'autres encore ;

1) Soit que la nature dût faire un effort pour former ces chefs-d'œuvre.

2) Soit que, naissant contre les espérances, ils attirassent à Dieu, qui les donnait, plus de reconnaissance et d'actions de grâce.

3) Soit que Dieu voulût marquer par là que la fécondité spirituelle, celle qui attire des âmes à J. C. et qui multiplie les bonnes œuvres, était ce qu'on devait principalement estimer.

4) Soit, enfin, que par ces naissances miraculeuses, Dieu préparât le monde à voir dans le temps sortir son Fils de la pierre du désert, du sein d'une Mère-Vierge.

Quoi qu'il en soit, la stérilité de Rachel est pour Joseph une circonstance honorable.

Plaintes de Rachel : leurs motifs

— Voici comment elle se plaignait de son sort à Jacob. « *Rachel*, dit l'Ecriture, *voyant qu'elle était stérile, porta envie à sa sœur Lia, et elle dit à son mari : Donnez-moi des enfants ou je mourrai.* »

Sa plainte est un peu forte ; ne la condamnons pas néanmoins précipitamment. « Cette envie, dit Saint Augustin, est une juste émulation. » Rachel n'est pas fâchée que Lia ait des enfants ; mais elle voudrait en avoir comme elle, trouver en eux de la consolation, du moins prévenir les maux dont la stérilité était menacée, surtout dans sa famille, et écarter d'elle l'opprobre terrible qui s'attachait en ce temps aux femmes sans enfants. « *Pavit sterilem, quæ non parit* » (Job XXIV, 21).

Elle s'exposait enfin à perdre deux avantages précieux : l'amitié même de Jacob et la part qu'elle pouvait prétendre à la bénédiction que Dieu avait promise à la postérité de ce patriarche. Jacob ne parlait-il pas souvent, dans sa famille, de l'Espérance d'Israël, du Libérateur qui devait naître de sa race ? Se voyant sans enfant, Rachel tremble d'être rejetée de Dieu, d'être jugée indigne de contribuer à ce grand bonheur et, dans son angoisse, elle dit à Jacob : « Donnez-moi des enfants ». *Da mihi liberos.*

Da mihi, c'est-à-dire, Vous, mon Epoux, qui êtes si chéri de Dieu ; vous qui entrez dans un commerce familier avec Lui ; vous, dont les prières sont si efficaces, demandez pour moi ce qu'Isaac obtint pour votre mère. Dieu, si vous l'en priez, ne me refusera pas ce qu'Il accorda à Rebecca.

Alioquin moriar. Sans cela, je ne puis plus vivre. Ces paroles, dans leur sens le plus naturel, signifient que la douleur la fera mourir. Mais elles peuvent aussi marquer que, si elle ne laisse point d'enfant sortir de son sein, son nom et sa mémoire demeureront dans un éternel oubli, effacés en quelque sorte du livre des vivants.

Il y a aussi, mes Frères, pour tous les chrétiens, une stérilité à redouter, une fécondité à désirer. « *Non erit apud te sterilis* (Dent. VII, 14). Malheur à ces arbres infructueux qui ne portent point de fruit ! Pourquoi occupent-ils la terre ? De quoi, lâches chrétiens, vous servira-t-il d'avoir été plantés dans le champ de l'Eglise ? d'avoir été entés en J. C. ? que la sève céleste ait fait de vous sa vigne chérie ? si vous ne faites nulle œuvre bonne. Produisez vous-même en nous, ô Jésus, par votre grâce, ces fruits que vous viendrez un jour chercher.

III. Plaintes réprimées

Ces paroles, qui cachaient quelque reproche, mirent Jacob en colère « *Iratus Jacob* ». N'en soyez pas scandalisés. Outre que les Saints ne sont pas sans défaut, c'est le zèle qui anime celui-ci. Il ne s'indigne pas contre Rachel ; mais contre son peu de foi et son impatience. Il lui répond : « *Suis-je Dieu ? et n'est-ce pas Lui qui empêche que votre sein ne porte son fruit ?* » C'est à peu près la réponse que fit à Naaman le roi d'Israël : « *Suis-je Dieu pour pouvoir ôter et rendre la vie ?* » (4 Rois : v. 7.)

La réponse de Jacob est sage. Il reprend Rachel et il l'instruit. Il lui montre que c'est Dieu qui est l'auteur de la vie ; que c'est à Lui qu'il faut s'adresser. En effet, c'est à Dieu que l'Ecriture attribue et la stérilité et la fécondité.

(Genèse : ch. XVI). Sara dit que c'est le Seigneur qui l'a mise en état de n'avoir point d'enfants, et, dans la suite, il est dit que Dieu avait frappé de stérilité toute la maison d'Abimelech. La stérilité de la mère de Samuel a, dans l'Ecriture, la même cause. Comme Dieu envoie la stérilité, il donne aussi la fécondité. Il fait que celle qui était stérile dans la maison, a la joie de se voir mère de plusieurs enfants. « *Qui habitare facit sterilem in domo, matrem filiorum lætantem* » (Ps. CXII, 9).

IV. Stérilité guérie

La suite le dit de Rachel. « *Le Seigneur se souvint de Rachel, il l'exauça et la rendit féconde.* » Puisqu'il est dit que Dieu l'exauça, elle avait donc prié. Ce secours, bien plus efficace que les mandragores de Ruben, apprend aux femmes et à tous ceux qui ont de justes désirs, à mettre en Dieu leur espérance, à ne pas contrister les justes par des mouvements d'impatience, à ne pas s'attirer le reproche que l'Ecriture adresse à Aza : « *d'avoir eu dans les hommes plus de confiance qu'en Dieu.* »

V. Opprobre enlevé

« *Rachel mit au monde un fils, et elle dit : Le Seigneur m'a tirée de l'opprobre.* » Rachel se congratule : elle s'applaudit sur ses couches ; elle bénit Dieu de l'avoir tirée de l'opprobre, qui est le troisième mal qu'elle redoutait. Avant la venue de Jésus-Christ, la stérilité était honteuse. Phenenna en fait le sujet de ses reproches contre Anne. Les Prophètes l'appelaient une désolation. (Baruch, IV, 12). C'était, en effet, la privation de la première de toutes les bénédictions temporelles ; c'était l'exclusion des promesses judaïques, l'exclusion de l'alliance selon la chair avec le Messie.

Vous convenez que la vie déréglée est honteuse pour un chrétien. — La vie inutile ne laisse pas de nuire autant, car il y a de l'opprobre à languir dans la voie du salut et de la perfection : on a la confusion de ne pas arriver au terme..... « *Ce n'est pas celui qui me dit : Seigneur, Seigneur, qui entrera dans le royaume du Ciel ; c'est celui qui accomplit la volonté de mon Père.* » (Matt. VI, 21). Dieu veut des ouvriers dans sa vigne. Les feuilles et les fleurs ne faussent pas l'arbre de la malédiction ; mais le manque de fruits.

L'enfant est appelé Joseph

« *Elle appela son fils : Joseph, en disant : Que Dieu me donne encore un fils !* » (Gen. XXX, 24) Rachel appelle

son fils : Joseph et Jacob approuve ce nom : il n'en substitue point d'autre, comme il le fit lorsque Rachel voulut appeler Benoni son dernier enfant. (Genes XXXV, 18) Le mot Joseph veut dire : augmentation. Il est pour Rachel comme le gage d'une postérité plus nombreuse.

Les dons que Dieu nous fait, reçus de bon cœur, avec actions de grâce, sont les avant-coureurs d'autres dons. Ils en sont comme les arrhes. Voulez-vous donc, chrétiens, vous enrichir spirituellement et temporellement, signalez votre reconnaissance.

Les Orientaux, surtout les Juifs, ne donnaient guère de noms au hasard et sans attention à ce qu'ils signifiaient. Chez eux, les noms propres réveillaient l'idée des sentiments qu'on avait eu à la naissance de ceux qui devaient les porter ; ils rappelaient le souvenir de quelque événement important et étaient comme un monument historique. Ils étaient encore comme des instructions morales et des avertissements réitérés de piété ou de sagesse.

Si, parmi nous, les noms sont plus négligés, c'est pour nous apprendre à les laisser sur la terre ensevelis dans l'oubli, contents seulement qu'ils soient écrits dans le livre de vie. L'insensé Absalon (II Reg. XVIII, 18) se piqua d'immortaliser son nom en le donnant à la pyramide qu'il avait fait dresser dans la vallée royale. « Telle est dit Saint Basile, la folie de ceux qui cherchent à faire parler d'eux après leur mort ! ».

Ajoutons que les deux femmes Lia et Rachel marquent souvent dans les Pères *la vie active et la vie contemplative.* Lia, « aux yeux chassieux », ne portent ses regards que sur la terre ; mais Rachel, d'une vue plus perçante, contemple le Ciel. Les enfants de Lia, les œuvres de la vie active nous amusent ici-bas ; les enfants de Rachel, les fruits de la vie contemplative, nous élèvent au Ciel. Dès que *Joseph est né,* nous ne pensons, nous aussi, qu'à la terre de promission. Heureux ceux à qui cette fécondité fait dire : « *Mon âme a une soif ardente pour le Dieu vivant ! Quand irai-je paraître devant la face de mon Dieu ?* » (Ps. VLI, 3).

Voilà les circonstances de la naissance de Joseph : voici maintenant le commencement de ses aventures.

II. Le premier événement de l'histoire de Joseph

Joseph encore fort jeune, âgé seulement de seize ans, conduisait le troupeau de son père avec ses frères, et il était avec les enfants de Bala et de Zelpha, femmes de son père. Il accusa alors ses frères devant son père d'un crime énorme. (Gen. XXXVII, 2).

Etudes

165

I. Il était jeune

Joseph avait seize ans accomplis et courait sa 17e année. C'est ce qui concilie la Vulgate avec la Version des Septante qui assure qu'il avait 17 ans. Si l'Ecriture ajoute qu'il était dans un âge très tendre, *adhuc puer,* quoiqu'il eût déjà environ 17 ans, Elle entend une enfance des mœurs, comme si elle disait qu'en un âge très périlleux, où la cupidité se développe et où la maladie prend un funeste accroissement, Joseph était innocent comme un enfant.

Peut-on le dire sans douleur ? Et ne faudrait-il pas verser des larmes de sang sur ce malheureux désordre ? Où trouverait-on, de nos jours, à 16 ou 17 ans, de l'innocence, de la simplicité, de la pureté ? Les jeunes gens ne sont-ils pas presque tous, indociles, indévôts, menteurs, violents, voleurs domestiques, sensuels, intempérants, immodestes ? Et j'ose dire qu'il y en a plus de ceux en qui se rencontrent tous ces vices, que de ceux qui n'en ont qu'un seul. Ces beaux jours, qui sont les prémices de la vie raisonnable, que Dieu se réserve, s'offrent à Baal et à d'autres divinités infâmes ! C'est à cet âge que le jeune Augustin vit corrompre ses bonnes inclinations, et que, cherchant le commerce des libertins, il avait honte d'être moins débauché qu'eux. Hélas ! en nos jours, les enfants perdent la grâce avant qu'ils sachent ce que c'est que la grâce.

Et ces enfants ainsi gâtés, parents aveugles, parents intéressés, vous les destinez à l'Eglise, vous les poussez dans le Sanctuaire, vous les portez à l'autel ! Vous voulez qu'ils soient les ministres de nos chastes mystères, les dispensateurs du sang très pur de Jésus-Christ ! Voilà comment Saint Paul parlait à un jeune ministre. Il ne lui dit pas : Corrigez-vous de vos désordres ; faites pénitence de vos dérèglements ; mais « *conservez comme un trésor précieux la chasteté que vous avez inviolablement gardée* (1 Timot. v, 22).

II. Agé de 16 ans

Cet âge de Joseph sert encore à nous apprendre le temps qu'il passa dans la servitude et dans la souffrance, car, vendu à 17 ans, il fut élevé à la chargé de premier ministre du Roi d'Egypte à trente ans. De sorte que cette longue suite d'années, quatorze ans entiers, fut pour lui un temps d'oppression et de misère. La Sagesse n'abandonna point le juste, lorsqu'il fut vendu : elle descendit avec lui dans la fosse (Sap. x. 13) et sa constance, comme la palme, s'éleva selon la pesanteur de ses persécutions.

Et nous, lâches, infidèles, nous succombons à la moindre

attaque. Ou, si nous recevons quelqu'avertissement avec résignation, nous n'en pouvons supporter la durée. Soumettons-nous à ce qu'il plaira à Dieu de nous faire souffrir dans toutes les circonstances.

III. Il était berger

« *Joseph conduisait le troupeau de son père* ».

Jacob, qui aime tendrement son fils, ne le garde pourtant pas auprès de lui. Il craint que la complaisance paternelle et les douceurs domestiques ne le gâtent. Selon l'usage de sa famille, il l'envoie garder quelques-uns de ces troupeaux qui mettaient dans la maison des Patriarches des richesses égales à celles des Rois du pays. Il expose ce cher fils à une vie dure et ennuyeuse, aux ardeurs de l'été, aux rigueurs de l'hiver, à toutes les vicissitudes des saisons. Il lui donna une occupation dont la solitude et le silence, le désert et la vue continuelle du ciel sont une école de contemplation.

Aimons, chrétiens, une vie simple et pénible. Rougissons de tant d'inventions dont l'amour-propre s'avise pour se donner ses commodités. Les saisons ne sont plus pour nous la pénitence commune : nous avons l'art de leur ôter tout ce qu'elles ont de fâcheux. Par un raffinement de mollesse tout s'y tourne en délices. Cherchons comme Joseph la solitude et le silence. Regardons le ciel et par la méditation des vérités éternelles, faisons y notre conversation.

Défaites-vous aussi, mes Frères, de la vanité qui vous fait regarder comme déshonnorables des emplois honnêtes. Ne jugeons pas des conditions par nos usages. Dieu, dont le jugement est vérité, en pense autrement que nous. Au temps de Joseph, la famille des bergers était la noblesse la plus pure qui fût sur la terre. L'alliance que fit Esau avec les filles des Rois voisins fut une mésalliance qui causa à Rébecca une douleur mortelle. Quel mépris ne s'attirèrent pas les enfants de Jacob du mariage de Dina, leur sœur, avec le fils du roi des Sichimites ? Et il ne faut point d'autre raison pour estimer comme elle le mérite cette race illustre, que le choix fait par le Verbe éternel pour y prendre naissance.

IV. En quelle compagnie ?

« *Il était avec les enfants de Bala et de Zelpha, femmes de son père.* »

Les enfants de Lia traitant sans doute avec mépris et durement les enfants de Bala et de Zelpha, Jacob les avait envoyés garder séparément ses troupeaux. Joseph préféra se joindre à ces derniers, enfants des esclaves plutôt qu'aux au-

tres, enfants de la femme libre, tant pour éviter la jalousie que ceux-ci avaient contre lui que pour adoucir la peine que causait leur mépris. Il ne tire point vanité de la prérogative de la naissance, il aime ceux que son père aime.

Ainsi Vous, ô Jésus, véritable Joseph, le bien aimé du Père, vous n'avez pas dédaigné notre servitude, vous avez pris notre chair, vous êtes devenu notre frère. Adoré comme Dieu, dit Saint Ambroise, il a été vu homme parmi les hommes. « *Ut homo cernitur, ut dominus adoratur.* » Il a été vu sur la terre et il a conversé avec les hommes.

Mais, hélas ! qu'il est dangereux de fréquenter les hommes ! Il fallait la sainteté de l'Homme-Dieu pour les guérir et il faut du moins celle du Juste pour remarquer leurs défauts et avoir horreur de leur corruption, car il est dit incontinent que Joseph fut obligé d'avertir son père du désordre de ses frères.

V. Il accuse ses frères

« *Il accusa alors ses frères devant son Père d'un crime énorme.* »

Les interprètes se sont assez donné de peine pour résoudre plusieurs difficultés sur cet endroit :

1°) Joseph accusa-t-il ses frères de quelque crime particulier, ou seulement en général de ce qu'ils menaient une vie déréglée et que, dans les lieux où ils conduisaient leurs troupeaux, ils avait fort mauvaise réputation ? C'est le sens du texte hébreu.

2°) Ou bien accusa-t-il seulement les enfants de Bala et de Zelpha ?

3°) Ou bien, révéla-t-il seulement le crime accompli par Ruben et dont Jacob conserva jusqu'à sa mort un vif ressentiment ?

4°) Ou enfin, quel était en réalité ce crime énorme que l'Ecriture n'ose pas nommer ?

Il vaut mieux ici l'humilité à la vue de la corruption de l'homme, dont les Patriarches du Peuple de Dieu ne furent pas exempts. Il vaut mieux trembler chacun pour soi que de rechercher par une curiosité indiscrète et par des conjonctures incertaines ce que l'Ecriture ne dit pas et que le Saint Esprit a voulu être caché.

Admirons cependant le zèle et la discrétion de Joseph. Son zèle le fait sécher de regret voyant le dérèglement de ses frères. Il voudrait pouvoir l'arrêter par des avis charitables ; mais, craignant qu'ils ne méprisent sa jeunesse et qu'ils ne s'aigrissent encore davantage contre lui, il prend

le moyen le plus sûr, il s'adresse à son père qui, par sa prudence, sa charité, son autorité, fera ce qu'il avait inutilement tenté. Il les accuse, mais il épargne leur réputation, n'en parle qu'à son père, obligé plus que lui encore à ménager l'honneur et à procurer le salut de ses enfants.

Bel exemple à suivre, mes Frères. Soyons comme Joseph touchés des crimes que nous voyons commettre. Le monde est plongé dans l'iniquité. Souvent ceux avec qui nous vivons, s'abandonnent à de grands désordres. Le scandale est dans le quartier, à notre porte, dans notre propre maison : nous le savons, nous le voyons ; et, indolents, nous le souffrons sans la moindre émotion. Il faut que, comme il est dit de Loth, les crimes de nos frères mettent notre âme à la torture. Gémissons-en, faisons-en pénitence. Il n'est point de caractère de prédestination plus marqué, point de confiance du salut mieux fondée que l'affliction d'une âme que les abominations des pécheurs jettent dans la désolation. « Passez, dit le Seigneur à son Ange, au milieu de Jérusalem et imprimez le sceau du salut sur le front des hommes qui gémissent et qui sont dans la douleur de toutes les abominations qui se font au milieu de la ville. »

Mais, après ces gémissements, corrigeons le mal par des avis secrets, mais pressants. Ou, si nos avertissements doivent être inutiles, rendre les pécheurs plus méchants, employons le crédit et le zèle des parents, des pasteurs, de ceux qui peuvent corriger efficacement.

Recueillons les instructions que vous avez vues semées dans ce discours :

Apprenons de Rachel à rougir de la stérilité de notre vie, du peu de bien que nous faisons.

Désirons, comme Joseph, vivre contents dans une profession simple et obscure. Quelque communes que soient les occupations de notre état, croyons qu'elles seront consacrées à l'immortalité, si nous travaillons pour Dieu.

Ayons une vive douleur des désordres de nos frères ; apportons-y tout le remède que nous pouvons avec un zèle tempéré de discrétion.

Seigneur Jésus, nous sommes vos frères et des frères criminels. Quelles plaintes ne pouvez-vous pas porter au Père que nous avons dans le Ciel ! Que le sang que vous avez répandu pour effacer nos iniquités, ne crie pas vengeance ! Que votre parole soit une parole de miséricorde et qu'après que nous en aurons recueilli le mérite, ce sang nous ouvre le sanctuaire qu'il vous a ouvert à Vous-même pour y être offerts éternellement avec vous ! Amen.

Cf aussi

J. Carichon Préférence et égalité en famille.

Oratoriana 1938 p. 320-326

Appréhensions du moment

1

— Il n'y a pas que la guerre à craindre 47

— Mes frères, nous sommes dans une effroyable disette 153

(qu'aurait-il pu dire 5 ans plus tard, après l'effroyable calamité de 1709 ?

page 4 préface

Un des meilleurs et des plus frappants discours est le 4 où Joseph est envoyé par son frère pour visiter ses frères.

Dire habilement et finement des leçons des plus petits détails de la vie de Joseph

BIBLIOTHÈQUE ORATORIENNE

VI

LETTRES

DU

R. P. CHARLES DE CONDREN

DEUXIÈME GÉNÉRAL DE L'ORATOIRE

Édition de M. l'abbé PIN

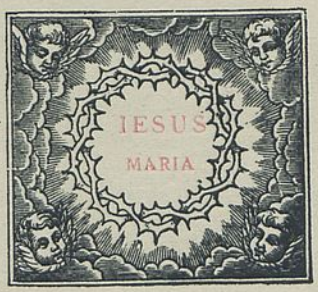

PARIS

LIBRAIRIE CHARLES POUSSIELGUE

RUE CASSETTE, 15

M DCCC XCII

BIBLIOTHÈQUE ORATORIENNE

VI

LETTRES

DU

R. P. CHARLES DE CONDREN

DEUXIÈME GÉNÉRAL DE L'ORATOIRE

Édition de M. l'abbé PIN

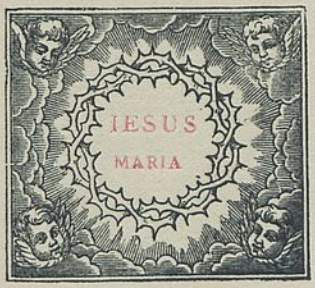

PARIS

LIBRAIRIE CHARLES POUSSIELGUE

RUE CASSETTE, 15

M DCCC XCII

BIBLIOTHÈQUE ORATORIENNE

VI

LETTRES

DU

R. P. CHARLES DE CONDREN

DEUXIÈME GÉNÉRAL DE L'ORATOIRE

Édition de M. l'abbé PIN

PARIS

LIBRAIRIE CHARLES POUSSIELGUE

RUE CASSETTE, 15

M DCCC XCII

(Jeunesse)

3

sa perversité en 1704 page 17

parents n'aiment pas 166

et vous les poussez à l'autel sans vocation

conseils sur l'éducation (21 - 27)

vous serez la haine entre eux 34. 36

enfants imitent leurs parents 40. 75

pères et mères, vos enfants vous volent 47

les mauvais pâturages pour les garçons et les filles 48 joli

ils n'obéissent pas 49

la sollicitude de tout 51 toute la page

On se croirait presque dans le parloir d'un de nos grands collèges parisiens écoutant le supérieur qui donne des conseils aux Mamans de ses élèves

BIBLIOTHÈQUE ORATORIENNE

VI

LETTRES

DU

R. P. CHARLES DE CONDREN

DEUXIÈME GÉNÉRAL DE L'ORATOIRE

Édition de M. l'abbé PIN

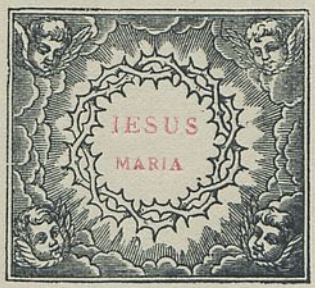

PARIS

LIBRAIRIE CHARLES POUSSIELGUE

RUE CASSETTE, 15

M DCCC XCII

Compare Joseph à N.S

Dieu et éternel de Dieu p. 48 N 4

Joseph veut dire sauveur, Jésus aussi 138

Joseph sauve le monde de la faim, Jésus sauve l'humanité de la mort éternelle p 35

Joseph raconte ses songes, Jésus ~~disant~~ racontait ses paraboles, 35 et 37

Joseph et Jésus persécutés (37) adorés (39) à mettre plus bas

Joseph cherche ses frères 53 Jésus aussi 53

Ce que les hommes lui rendent 59

Ruben = Joseph d'Arimathie et Nicodème 60 Joseph descendu dans la fosse 64

Joseph dépouillé de sa robe précieuse, Jésus dont de son père de celle tissée par sa mère 62

Joseph vendu aussi par un Judas 64 presque le même prix 67

Joseph envoyé en Egypte mettre en réserve le froment destiné à nourrir le monde

Joseph, envoyé " " à l'abri le sauveur de l'humanité, 132
le père nourricier

Joseph 3 ans en prison, Jésus 3 jours au tombeau, 122

Putiphar confie tout à Joseph, Dieu le Père à Jésus, 88

Ste ad Joseph 150 Jésus adoré partout, terre, ciel, enfers, 108.

le Christ Roi 136

BIBLIOTHÈQUE ORATORIENNE

VI

LETTRES

DU

R. P. CHARLES DE CONDREN

DEUXIÈME GÉNÉRAL DE L'ORATOIRE

Édition de M. l'abbé PIN

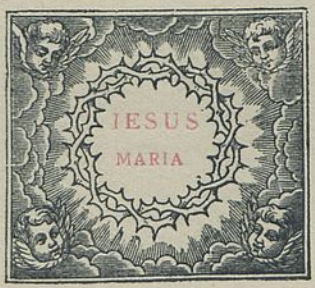

PARIS

LIBRAIRIE CHARLES POUSSIELGUE

RUE CASSETTE, 15

M DCCC XCII

Essais de bibliographie oratorienne

X — Jean Gaichiés

prêtre de l'Oratoire

membre de l'Académie de Soissons (1705)

M.M. 610

* 580 1664-69
* 581 69-73
582 73.80
583 80-90
* 584

1 Curriculum vitae

Le nom s'écrivait en réalité Gaichiés mais se prononçait Gaichiez, aussi trouve-t-on les 2 orthographes.

Nov. 1647 ~~Jean Gaichiés~~, naissance à Condom (Gers) fils de Jean Gaichiés, procureur au présidial ~~[illegible]~~ et de Jeanne Frise.

Brillantes études au collège de cette ville dirigé par les P. de l'Oratoire

29 Novembre 1665 ~~[illegible]~~, il est admis à l'Institution d'Aix, n'étant encore âgé que de 18 ans. Il joignait à des talents rares des mœurs pures, une piété tendre et un caractère de politesse, de modestie et de bonté qui lui gagnèrent le cœur de toutes les personnes qui le connurent. Les écoliers mêmes, qu'un esprit de légèreté et d'indépendance empêche si souvent de rendre justice à leurs maîtres lui furent partout extrêmement attachés et se félicitant d'avoir été ses disciples, ils se sont toujours fait un plaisir de lui donner des marques de leur reconnaissance et de publier les rares qualités qu'ils avaient admirées en lui. (Bicaïs)

Il avait un frère =

6 X. 1666 ~~[illegible]~~ arrive à Avignon âgé de 19 ans (Rég. d'Avignon)

6 X 1666 - 67 —— philos. à Avignon

1667 - 68 à Marseille la 4

1668 - 69 " 3e

1669 - 70 " 3

1670 - 71 " 2e

1671 - 72 ~~[illegible]~~ " 2e ~~[illegible]~~ 29 juillet 1672 de Marseille à Pezenas p. la rhétorique

1672 - 73 Pezenas Rhét

Charles de Bourlon né à Paris en 1611
coadjuteur 1652, év. de Soissons 1656
+ à château Landon 26 oct 1685
enterré à Paris à S. Eustache

1673 - 74 "

1674 - 75 Montbrison Voix active

17 X 1675 fondation collège de Soissons

— 1675 - 76 Soissons prof. de rhétorique. Discours Bicaïs.

— 1676 - 77

— 1677 - 78

en 1678 à N.D. des Ardilliers de Saumur voix active

1678 - 79

1679 - 80

6 Nov 1680 Jean Gaichiés destiné pour faire la direction à S. Magloire

1680 - 81

en 1681 à N.D. des Vertus à Aubervilliers

1682
1647
il a 35 ans

1681 - 82

15 juin 1682 nommé sup. Avignon
26 sept 1682 supérieur à Avignon y arrive venant des Vertus

— 1682 - 83 " ses succès Bicaïs + Bougerel
Détails petite feuille

— 1683 - 84 "
il entreprend d'écrire l'histoire de cette maison en reprenant aux 1res années
curieux journal de maison

— 1684 - 85 sup. à Avignon

13 janvier 1685 lettre pour canonisation César Bus au Pape Innocent XI Bicaïs + Bougerel

1685 - 86

4 avril 1686 permis un voyage à Condom pour affaires domestiques
offre de l'archiprêté de Condom Bicaïs

1686 - 87 26 août 1686 de Condom à Troyes pour y prêcher les dominicales à S. Jean et delà à Orléans pour le carême à St Croix

1687 - 88 en 1687 à N.D. des Vertus = 9 sept 1687 prêchera l'avent 1688 et carême 1689 aux écoules de Marseille

1688 - 89 6 février 1688 de Paris à Montbrison pour le carême prochain
26 mars 1688 avent et carême prochain à Grenoble

1689 - 90 1 avril 1689 de Marseille après la passion finie ira à Toulouse sup.
en 1690 à Paris S. Honoré et à Soissons abbesse N.D. Bougerel

1690 - 91 carême 1691 à S. Honoré
1 avril avent 1691 à S. Benoit

1691 - 92 avent 1692 à S. Louis en l'Isle

1692 - 93 23 sept 1691 prêchera le carême prochain à Soissons dans la cathédrale après en avoir reçu mandement de Mgr l'évêque = 18 oct 1692 théologal à Soissons
carême 1693 à S. Christophe
en 1693 à Soissons collège Bicaïs

1693 - 94 avent et carême à Paris en 1692-93
9 avril 1693 ouverture de la Chés (Bougerel)

son doctorat (Bicaïs fin notice) + chapelle Bougerel

1694 - 95 fabio Brulart de Sillery né en 1655 1er av. Jully 11 sept 1666
27 août 1673

1695 - 96 cv. d'Avranches 1689 puis de Soissons après permutation avec Huet
+ à Paris 19 Nov 1714

1696 - 97 Il donnait au P. Gaichiez toute sa confiance
chaque année le conseil confirmait le P. G. théologal à Soissons

1697 - 98 30 ans chanoine et théologal de Soissons

1698 - 99 très lié avec M. de Héricourt doyen de Soissons

1699 - 1700 En 1698 à S. Honoré prédication du P. Gaichiez prêtre de l'Orat. et théologal de Soissons
" Dolco cor meum filiae Jerusalem (C. V. 8)

1700 - 1701

1701 - 1702

1686
1665
21

1702 - 1703

1703 - 1704 fameux carême de Soissons sur l'histoire de Joseph

1704 - 1705

1705 - 1706 23 X 1705 reçu à l'Acad. de Soissons

1706 - 1707

1707 - 1708

M

mari Monsieur Jacques HAUDUCŒUR ;
père Monsieur Armand CORDONNIER ;
belle-fille Madame Alphonse HAUDUCŒUR ;
belle-sœur Madame GOBIN-DAUDÉ ;
tante Monsieur et Madame Georges LÉGER et leurs enfants ;
Monsieur le Lieutenant de Vaisseau et Madame Henri HAUDUCŒUR et leur fils ;
Monsieur le Docteur et Madame André MAURICE et leurs enfants ;
Monsieur Michel HAUDUCŒUR ;
Mademoiselle Janine HAUDUCŒUR ;
Monsieur et Madame Joseph CORDONNIER et leurs enfants ;
Madame NABRIN et ses enfants ;
Monsieur et Madame Louis CORDONNIER et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Emilien CORDONNIER et leurs enfants ;
Monsieur et Madame MALMENAYDE et leurs enfants ;
Madame BRODART et ses enfants ;
Monsieur et Madame DIONE et leurs enfants ;
Madame Léon TACHÉ et ses enfants ;
Madame NIQUET et ses enfants ;
Monsieur et Madame Ernest GOBIN-DAUDÉ et leurs enfants ;
Monsieur Eugène COURCIER et ses enfants ;
Monsieur et Madame DU PINET et leur fils ;
Madame Marcel HAUDUCŒUR et ses enfants ;
Mademoiselle Laurent CAILLOT ;
Les Familles CORDONNIER, VILLARD, GOBIN-DAUDÉ, TAILLANT, HUGOT, MINON, LEROUX, LECUIR,

ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Gilberte-Armande HAUDUCŒUR

Née CORDONNIER

leur épouse, fille, belle-fille, petite-fille, belle-sœur. tante, nièce et cousine, décédée le 22 Septembre 1938, dans sa 31e année, munie des Sacrements de l'Eglise.

Priez pour Elle!

39, RUE DECORSE, ST-MAURICE (SEINE)

1708 – 09

1709 – 10

1710 – 11

1711 – 12

1712 – 13

1713 – 14 19 Nov 1714 mort de Mr de Sillery
1714 envoie à l'Acad. franç. son discours sur l'utilité de la critique fort applaudi (appelants célèbres)

1714 – 15

1715 – 16

1716 – 17 en juin 1717 Mgr Languet l'interdit pour son appel et le fait sortir du chœur de la cathédrale avec qqs autres appelants quand il officie

1717 – 18

1718 – 19

1719 – 20

1723
1693
30 ans

1720 – 21

1721 – 22 1722 pour la S. Louis on lit son discours : il faut être touché pour toucher les autres

1722 – 23 en 1723 Paris S. Honoré, Mr Languet l'ayant obligé de signer le formulaire. Il préfère quitter le diocèse Son départ le 22 Bicais et Bougrel p 66 appelants célèbres
en janv. 1723

1723 – 24

1724 – 25

1725 – 26

1726 – 27

1727 – 28

1728 – 29

1729 – 30

1730 – 31.

5 mai 1731 il meurt à la maison de la rue S. Honoré âgé de 83 ans et 6 mois.
après une maladie de 3 mois (appelants célèbres
et Bougerel